

LISTE DES ABREVIATIONS

- AID : Aspersion Inter Domiciliaire
- ANCAR : Agence Nationale du Conseil Agricole et Rural
- ANSO : Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie
- APE : Amicale des Parents d'Elèves
- ASC : Association Sportive et Culturelle
- ASPRODEB : Association pour la Promotion et le Développement à la Base
- ASUFOR: Association des Usagers du Forage
- BCT: Bureau de Coordination Technique
- CADL: Centre d'Appui au Développement Local
- CEM: Collège d'Enseignement Moyen
- CERP: Centre d'Expansion Rural Polyvalent
- CL: Collectivité Locale
- CLJ: Conseil Local de la Jeunesse
- CLCOP : Cadre Local de Concertation des Organisations de Producteurs
- CMS : Crédit Mutuel du Sénégal
- CODEC : Collectif des Directeurs d'Ecole
- CR : Communauté Rurale
- CSE : Centre de Suivi Ecologique
- DIRFEL : Directoire des Femmes Eleveuses
- ENDA : Environnement et Développement
- ENEA : Ecole Nationale d'Economie Appliquée
- FDD : Fonds de Dotations de la Décentralisation
- GERAD : Groupe d'Etude, de Recherche et d'Appui au Développement
- GIE: Groupement d'Intérêt Economique
- GPF: Groupement de Promotion Féminine

ICP: Infirmier Chef de Poste

IDEN: Inspection Départementale de l'Education Nationale

IST: Infections Sexuellement Transmissibles

IRA: Infections Respiratoires Aigues

IRD: Institut de Recherche pour le Développement

Km: Kilomètre

MST: Maladies Sexuellement Transmissibles

OCB: Organisation Communautaire de Base

ONG: Organisation Non Gouvernementale

OP: Organisation des Producteurs

PARINIS: Projet d'Appui des Interventions en Nutrition et Santé

PCR : Président Communauté Rurale

PIB : Produit Intérieur Brut

PNDL : Programme Nationale de Développement Local

PRN : Programme de Renforcement Nutritionnel

PRODDEL : Programme d'appui à la Décentralisation et au Développement Local

PROGERT : Projet de Gestion et de Restauration des Terres

RN : Route Nationale

SF : Sage Femme

LISTE DES TABLEAUX

<u>Tableau 1</u> : Echantillon d'enquête	27
<u>Tableau 2</u> : Répartition ethnique de la population de la CR de Médina Sabakh.....	32
<u>Tableau 3</u> : Evolution du budget de la C R de 2008 à 2010 en franc CFA	43
<u>Tableau 4</u> : Evolution des agrégats de 2008 à 2011 en francs CFA du CMS de la CR de Médina Sabakh	55
<u>Tableau 5</u> : Charges mensuelles du personnel de la coopérative en franc Cfa	63
<u>Tableau 6</u> : Quantités de semences distribuées en 2012	64
<u>Tableau 7</u> : Surfaces emblavées en 2012.....	64
<u>Tableau 8</u> : Quantité collectée en 2012	64
<u>Tableau 9</u> : Répartition des consultations au niveau de la maternité de Médina Sabakh en 2012	71
<u>Tableau 10</u> : Répartition des fonds de dotation de la décentralisation selon les différentes compétences transférées	73
<u>Tableau 11</u> : Distance parcourue pour accéder aux structures de santé	76

LISTE DES GRAPHIQUES

<u>Graphique 1</u> : Evolution de la population de la CR de Médina Sabakh de 2010 à 2015	32
<u>Graphique 2</u> : Catégories socioéconomiques	34
<u>Graphique 3</u> : Types d'association	45
<u>Graphique 4</u> : Temps parcouru pour accéder aux structures de santé	76
<u>Graphique 5</u> : Cadre de concertation.....	79
<u>Graphique 6</u> : Participation à la gestion de la CR	80
<u>Graphique 7</u> : Satisfaction des prises de décision	80

LISTE DES PHOTOS

<u>Photo 1</u> : la maison communautaire de la CR de Médina Sabakh	44
<u>Photo 2</u> : Crédit Mutuel de la CR de Médina Sabakh	56
<u>Photo 3</u> : Les femmes de PENC-MI dans leur jardin.....	61
<u>Photo 4</u> : Magasin de stockage de la coopérative.....	65
<u>Photo 5</u> : Poste de santé de la CR de Médina Sabakh	71
<u>Photo 6</u> : Maternité et salle d'accouchement de la CR de Médina Sabakh.....	72
<u>Photo 7</u> : Les ambulances du poste de santé de la CR de Médina Sabakh.....	78

SOMMAIRE

REMERCIEMENTS

AVANT-PROPOS	1
---------------------------	----------

INTRODUCTION GENERALE	3
------------------------------------	----------

PREMIERE PARTIE : INTERDEPENDANCE ENTRE LA SITUATION GEOGRAPHIQUE ET LES CARACTERISTIQUES DEMOGRAPHIQUES ET SOCIO-ECONOMIQUES

CHAPITRE I : CARACTERISTIQUES DEMOGRAPHIQUES.....	32
--	-----------

CHAPITRE II : CARACTERISTIQUES SOCIO-ECONOMIQUES	34
---	-----------

DEUXIEME PARTIE : IDENTIFICATION DES DIFFERENTS ACTEURS LOCAUX ET LEUR ROLE AU NIVEAU DE LA COMMUNAUTE RURALE.

CHAPITRE I : LES DIFFERENTS ACTEURS INTERVENANT DANS LA COMMUNAUTE RURALE ET LEUR NIVEAU D'IMPLICATION DANS LA GOUVERNANCE	42
---	-----------

CHAPITRE II : LES CADRES DE CONCERTATION ET LEUR NIVEAU D'IMPLICATION.....	59
---	-----------

TROISIEME PARTIE : LE JEU DES ACTEURS DANS LA REORGANISATION DES CADRES DE CONCERTATION.

CHAPITRE I : ANALYSE DE LA PRATIQUE DE LA GOUVERNANCE PAR RAPPORT A LA SANTE.....	69
--	-----------

CHAPITRE II : LE JEU DES ACTEURS DANS LA REORGANISATION DES CADRES DE CONCERTATION	79
---	-----------

CONCLUSION GENERALE	83
----------------------------------	-----------

BIBLIOGRAPHIE	85
----------------------------	-----------

ANNEXES

AVANT-PROPOS

Ce travail d'étude porte sur la gouvernance territoriale et le développement local, le jeu des acteurs dans la réorganisation des cadres de concertation. Il vise à mesurer le niveau de gouvernance au niveau local, à identifier tous les acteurs locaux et les services déconcentrés de L'Etat qui s'activent autour de cette gouvernance. Il vise également à voir l'existence d'un cadre idéal de concertation qui est un atout fondamental dans la pratique de la gouvernance ; mais aussi d'analyser l'importance du secteur de la santé dans cette gouvernance locale.

La zone d'étude est la communauté rurale de Médina Sabakh qui est une zone située sur l'axe transfrontalier entre le Sénégal et la Gambie.

Le choix de cette espace transfrontalier se justifie sur deux plans :

- Au plan scientifique, cette étude vient clarifier le mode de fonctionnement du conseil rural et des autres acteurs intervenant sur le développement du terroir. Elle permettrait aux pouvoirs publics, aux bonnes volontés, aux partenaires surtout les ONG de s'imprégner et d'apporter des contributions par rapport à la gouvernance locale au niveau de la communauté rurale. Cette étude scientifique vise aussi également à :
 - ✓ mieux planifier les objectifs de développement ;
 - ✓ identifier les ressources et les moyens qui devront permettre d'atteindre les objectifs de développement planifiés ;
 - ✓ définir les stratégies de mobilisation des ressources locales disponibles pour la mise en œuvre des projets planifiés ;
 - ✓ impulser et pérenniser le dialogue social entre les différents acteurs qui sont sur le terroir.
- Au plan personnel, notre connaissance et maîtrise du milieu a été fondamental sur le choix du sujet et de la zone d'étude. En effet, la communauté rurale qui compte cinquante huit(58) villages, est une zone transfrontalière avec la Gambie et constitue un grand carrefour de commerce.

En somme, ces divers éléments évoqués au plan scientifique et personnel expliquent tout l'intérêt que nous manifestons par rapport au sujet.

Cette étude a été réalisée grâce à l'appui de Mr Amadou DIOP Professeur au département de géographie qui a bien voulu accepter d'encadrer ce travail.

Ce travail n'aurait pu être accompli correctement sans la collaboration de :

- Mr Aliou GUEYE, Président de la communauté rurale de Médina Sabakh
- Mr Pape Aly SARR, 1^{er} Vice Président de la communauté rurale
- Mr Kéba SECK, assistant communautaire du conseil rural
- Mr THIAM, responsable du Crédit Mutuel du Sénégal(CMS) de la communauté rurale
- Mr CISSE, chef du service du Centre d'Appui au Développement Local(CADL)
- Mme Aminata KEBE, monitrice d'économie familiale chargée de l'encadrement des GPF de l'ICP, de la Sage-femme et du président du comité de santé, en l'occurrence Mr Thierno SONKO, Mme Marième YADE et Mr Aliou TOURE
- aux présidents des cadres de concertations :
 - de PENC-MI, Mr Ousmane TOURE
 - de la coopérative, Mme Sokhna Séne SOW
 - du CLCOP et de la centrale d'achat, Mr Demba SECK

A tous les présidents des comités de gestion et des représentants des partenaires au développement ;

A tous les chefs de ménages qui ont accepté de répondre à nos questions ;

A Aby NDAO, responsable des projets au GERAD et l'ensemble du personnel.

A Madame Aminata NDOYE, Doctorante à la FLSH

INTRODUCTION GENERALE

Depuis plusieurs années, le Sénégal est engagé dans un vaste programme de réformes institutionnelles (régionalisation et décentralisation etc.) marqué entre autre par le transfert de certaines compétences de l'Etat aux collectivités locales (régions, communes et communautés rurales).

Le transfert de ces neuf(09) domaines de compétences (cf.les articles 16 à 53 de la loi du 96-07 du 22 mars 1996) qui étaient jusqu'ici dévolues à l'Etat, implique un nouveau rôle pour ces collectivités locales qui ont maintenant une personnalité juridique.

Ainsi, ces dernières sont désormais chargées de la planification et de la gestion du développement de leur territoire comme le stipule l'article 198 du code des collectivités locales. Par ailleurs, ces réformes qui visent à promouvoir la cogestion du développement, exigeant la définition de nouvelles pratiques et une recomposition d'acteurs autour des valeurs et de principes démocratiques. En effet, les instances locales qui sont chargées de la gestion collective doivent-être désormais les premiers acteurs à vivre cette décentralisation à travers une nouvelle pratique de la fonction d'élus et de la société civile. Autrement dit, les populations doivent-être les véritables acteurs de leur développement et non plus de simples bénéficiaires.

C'est dans ce contexte que la communauté rurale de Médina Sabakh à l'instar des autres collectivités locales du Sénégal, se voit la confier la gestion des affaires du terroir aux autorités locales sous la direction du Président de la Communauté Rurale(PCR) qui est le principal acteur de la gouvernance locale.

De ce fait, pour mieux assurer la bonne gestion des affaires du terroir et de responsabiliser davantage la population dans la gestion, de nombreux acteurs s'activent dans la gouvernance locale. C'est en ce sens que les autorités locales ont mis en place des comités de gestion ainsi que la création des cadres de concertation dans l'optique d'accentuer davantage la représentativité des populations locales au niveau des instances locales et de les rendre compte des principales décisions prises par ces autorités en particulier le conseil rural.

En effet, tous ces acteurs se retrouvent au sein d'un cadre idéal de concertation afin de bien définir et de poser les meilleurs jalons qui vont suivre le développement local.

Ainsi, l'étude de notre recherche portera sur trois grandes parties :

- Une première partie qui abordera l'interdépendance entre la situation géographique et les caractéristiques démographiques et socio-économiques.
- une seconde partie qui traitera de l'identification des différents acteurs locaux et leur rôle au niveau de la communauté rurale de Médina Sabakh.
- Enfin pour, une troisième partie qui développera le jeu des acteurs dans la réorganisation des cadres de concertation.

I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Après le centralisme étatique du temps du parti unique, où l'Etat Jacobin avait seul la légitimité institutionnelle de concevoir des politiques de développement, de les appliquer et de contrôler leur mise en œuvre , voici venue l'ère de la décentralisation marquée par le transfert de l'Etat aux collectivités locales d'une partie des prérogatives en matière de gestion des questions de développement et par l'édification des conseils locaux dont les membres sont élus au suffrage universel par les populations locales¹.

L'organisme central est l'Etat qui a les compétences pleines et entières de régler les problèmes et qui, à travers la décentralisation transfère des compétences aux collectivités locales que sont : la région, la commune et la communauté rurale.

Donc la décentralisation est un système d'organisation administrative qui reconnaît une existence juridique à des collectivités locales différentes et autonomes au pouvoir central. La décentralisation n'a pas seulement mis fin aux formes les plus archaïques du Jacobinisme ; elle a permis de rapprocher la décision du citoyen, de diffuser les responsabilités, de libérer les énergies territoriales insoupçonnées contribuant de manière exemplaire à l'équipement du pays et à sa modernisation autant qu'alléger l'Etat et à renforcer l'efficacité des politiques publiques. Elle a permis de délocaliser une partie du pouvoir étatique pour la confier à des organes localement élus. Ainsi l'objectif principal de la décentralisation consiste, en effet, de permettre à la population d'une circonscription de décider elle-même de ses affaires².

La décentralisation au Sénégal est une étape d'un long processus inachevé de démocratie administrative, politique, sociale et économique. Depuis les indépendances, il y a une évolution des textes, notamment :

- L'harmonisation en 1960 du statut des communes qui jusque-là étaient classées en 2 catégories : communes de pleine exercice (Saint-Louis, Dakar, Gorée et Rufisque) et communes mixtes constituées de vingt-neuf (29) centres urbains périphériques. Désormais, toutes les communes deviennent des communes de plein exercice jouissant des mêmes prérogatives institutionnelles.

¹ Sy J H, Sénégal : Finances publiques, décentralisation et transparence budgétaire, 2005, 628pages

² Mar P L, Décentralisation et développement local : étude de cas dans la commune de Foundiougne, mémoire de maîtrise en géographie, Dakar UCAD FLSH, 2008, 171 pages

- Promulgation en 1966 du code de l'administration communale (loi n^o 66_64 du 30/06) qui font en un texte unique les divers textes existants : Communes de plein exercice, communes mixtes.
- Création en 1972 des communautés rurales (loi n^o 72_25 du 19./04) dont la gestion est confiée au sous-préfet. De même la loi du 25 avril 1972 qui définit le régime municipal des chefs lieu des régions autres que Dakar confie leur gestion aux gouverneurs de région et à des administrateurs municipaux ; modification en 1990 du code de l'administration communale (loi 90_35 du 08/10) avec la suppression du statut spécial réservé aux chefs lieu de région, lesquelles sont désormais versées dans le droit commun. Un changement plus profond va encore intervenir (loi n^o 90_373) pour confier la gestion des communautés rurales et des communes respectivement aux présidents des conseils ruraux et aux maires.
- Création en 1996 d'un nouvel ordre de collectivité locale : la région. Celle-ci devient le cadre de conception des stratégies du développement local et de coordination avec les plans nationaux³.

Ce long processus de décentralisation a abouti à l'émergence du concept de gouvernance.

Ce concept de gouvernance a été remis à la mode et a fait irruption à partir de la fin de la décennie 80. Le concept moderne de la gouvernance a aussi été popularisé par tout un courant en administration publique, le New Public Management(Mc Laughlin et al.2002) qui essaie de définir une nouvelle gouvernance dans laquelle la démocratie représentative d'introduire des éléments d'une démocratie participative en mettant en place des mécanismes institutionnels de consultation pour prendre en compte des points de vue des citoyens , des acteurs sociaux, des usagers et des bénéficiaires dans l'élaboration même des politiques publiques et l'offre des services gouvernementaux ,

Donc la gouvernance des communautés rurales désigne «la somme des institutions, des traditions et des processus qui déterminent une forme spécifique de régulation du pouvoir et de prise de décision selon laquelle l'autorité sur des différentes questions rurales est exercée ». La gouvernance réfère au processus de prise de décision sur les différentes affaires

³ Sy J H, Sénégal : Finances publiques, décentralisation et transparence budgétaire, 2005, 628pages

qui affectent la vie locale et qui mettent en scène trois grandes catégories d'acteurs : le pouvoir local et ses élus, le pouvoir économique avec les entrepreneurs du secteur privé et la société civile représentée par les citoyens réunis dans différentes associations volontaires et groupes d'intérêts.

Selon la dynamique d'acteurs qui s'institue entre ces trois grandes forces animent la vie locale, on voit prendre forme un modèle particulier de gouvernance locale qu'on peut rendre intelligible .Par ailleurs il est évident que le fait social décisif, c'est la société civile qui prend conscience d'elle- même. Dans le plus petit village rural, elle exprime cette volonté des citoyens d'être parties prenantes des décisions.

Donc la complexité de nos structures socio-économiques est telle que la concertation et partenariat entre les acteurs autant de notions associées à celle de gouvernance, sont devenus incontournables pour prendre des décisions éclairées qui auront des chances de faire l'objet des mises en œuvre appropriées.

Ainsi le modèle de développement à la base qui favorise la mobilisation des ressources humaines comme naturelles locales, la participation, l'implication et l'appropriation des projets par les populations concernées ayant comme référence la décentralisation qui lui met à la disposition des populations le devoir , le droit et moyens de prendre en charge leur propre développement, ne manquera pas de générer dans son déroulement des conflits entre acteurs de catégories différentes ou de même catégorie.

C'est ainsi qu'est apparu le concept de gouvernance territoriale ou locale qui, plus qu'un gouvernement qui met en place administration et administrés en privilégiant l'une au détriment des autres, prône l'imbrication de tous les acteurs pour une gestion intégrée des ressources locales dans l'objectif d'un développement socio-économique qui prendre en compte la gestion des conflits entre acteurs.

Le transfert de compétences constitue un autre point important du processus de décentralisation. Il consiste pour les collectivités locales dans l'exercice d'attributions en matière de développement qui jusque-là étaient du ressort de l'Etat. Ces attributions concernent actuellement neuf(9) domaines de compétence qui sont les mêmes pour les trois(3) ordres de collectivités locales que sont la région, la commune et la communauté rurale. Ces domaines sont :

- Domaine ;
- l'environnement et ressources naturelles ;
- santé, population et action sociale ;
- jeunesse, sports loisirs ;
- Culture ;
- Education ; alphabétisation, promotion des langues nationales et formation professionnelle ;
- planification ;
- aménagement du territoire ;
- urbanisme et habitat.

Ces neuf (09) domaines peuvent se laisser enfermer dans trois (03) grandes catégories de compétences distinctes ayant pour objets le socioculturel, l'environnement et les équipements de base. Il s'agit là en vérité de compétences dont l'exercice a pour finalité le développement des ressources humaines (éducation, alphabétisation, santé, formation professionnelle, sport) ; celui des ressources naturelles et le développement des infrastructures de base qui doivent accompagner nécessairement tout développement local⁴.

La réalisation harmonieuse de tous ces projets développés par la collectivité locale nécessite une implication totale de tous les citoyens : organisations communautaires de bases (OCB), femmes, vieux, jeunes dans le processus. L'Etat par cette décentralisation vise d'une part, le développement local à travers les concepts de gouvernance territoriale ou locale. D'autre part par la création d'un cadre de concertation, de dialogue et de partenariat avec les différents acteurs. Autrement dit, il vise le rapprochement et la solidarité entre les acteurs et la participation de ces derniers dans la prise de décision au niveau local.

Le développement local vise une synergie, une connexion de toutes les forces pour ainsi avoir un impact important voire positif dans les territoires susceptibles d'être mis en valeur.

Dans ce sens, les acteurs locaux ont la lourde tâche de relever le défi du développement en créant un cadre de rapprochement, de concertation entre les acteurs. Mais aussi une utilisation rationnelle des ressources ou potentialités de leurs collectivités locales et en développant une synergie des différents acteurs tant au niveau national qu'international.

⁴ Rapport sur la décentralisation, gouvernance et développement : le cas du Sénégal présenté par Demba Sy Agrégé des Facultés de Droit Faculté des Sciences Juridiques et Politiques de l'Université Cheikh Anta Diop

Ces acteurs sont essentiellement des conseils municipaux, les organisations ou associations des populations locales à la base, contribuant activement au développement économique et social d'un territoire. Cette étude concerne principalement la collectivité locale, les services déconcentrés de l'Etat, des groupements socio-économiques (groupement de la promotion féminine, groupement d'intérêt économique, organisation paysanne), des organisations non-gouvernementales (ONG) et des associations sportives et culturelles (ASC)⁵, les associations de ressortissants de collectivités établies dans la capitale. Ces associations s'impliquent quelques fois très activement dans le développement local.

En effet, la collectivité locale comporte différents acteurs évoluant à différents niveaux de la vie et dont les intérêts peuvent être aussi bien contradictoires que concordants. Plusieurs catégories sont à distinguer :

- les acteurs institutionnels constitués par les élus locaux, les représentants de l'Etat et les services déconcentrés de celui-ci ;
- les acteurs économiques privés qui regroupent les personnes physiques et morales qui s'adonnent à des activités économiques desquels ils tirent l'essentiel de leurs revenus comme c'est le cas notamment des commerçants, restaurations, gérants de station d'essence ;
- les acteurs sociaux à la base composés de personnes physiques ou morales qui développent des activités où des actions dans le champ social et dont la cible est la collectivité ou ses composantes : ONG, OCB, etc..... C'est dans la sphère des acteurs sociaux à la base que se recrutent les sentinelles de la transparence et de la bonne gouvernance constituées par des personnes physiques ou morales qui développent une vigilance active et constante, motivée par rapport à un ou plusieurs domaines de gestion de vie de la collectivité ;
- les acteurs politiques constitués par les personnes physiques ou morales qui s'investissent dans le champ politique et dont les actions ou activités s'inscrivent dans une logique de conquête et de préservation du pouvoir politique. Ce sont les partis politiques ou les coalitions, les leaders politiques,

⁵ Mémoire de maîtrise de Mlle Fatim Kane intitulé décentralisation et développement local, accès aux services sociaux de base : le cas de la communauté rurale de Sangalkam

- les mouvements sociaux spontanés ou organisés, plus ou moins de grande ampleur, fonctionnant comme un groupe de pression sur d'autres acteurs de la collectivité, dont en particulier, les acteurs institutionnels. Leurs formes d'expression peuvent être des manœuvres de protestation sous forme de marche, de sit-in par exemple.

Le choix du sujet et de la zone d'étude répond tout d'abord à la dimension spatiale de la décentralisation une gestion purement territorialisée des affaires locales par la population. De ce fait, il s'agira de voir comment la décentralisation avec le transfert de certaines compétences est perçue par la population de la communauté rurale de Médina Sabakh.

Par ailleurs, cette décentralisation impliquant la population dans la gestion des affaires de leur terroir, leur degré d'implication et de la création d'un cadre idéal de concertation entre les différents acteurs dans la pratique de la gouvernance locale que se situe toute la problématique du sujet.

Ainsi, le choix de la communauté rurale de Médina Sabakh s'inscrit dans le cadre que cette localité se situe sur l'axe transfrontalier entre le Sénégal et la Gambie. Il s'inscrit aussi dans une perspective de montrer l'importance d'impliquer les populations locales dans la prise de décision sur les questions de gestions de leurs affaires locales et celles des pouvoirs de l'Etat. Les acteurs et les différents cadres de concertation qui s'activent dans la bonne marche de la pratique de la gouvernance sont nombreux. Chacun d'eux jouent un rôle déterminant sur cette gouvernance et constitue des éléments incontournables sur tous dans la prise de décision au niveau local.

II. PROBLEMATIQUE

✓ Cadre théorique

Ce mémoire de master 2 s'inscrit dans le cadre théorique de la gouvernance territoriale et du développement local. En effet la gouvernance est un processus théorique qui s'inspire des modes de régulation en conviant la négociation des partenaires choisis de niveau inégal. Elle offre ainsi une apparence de lissage et d'équité, atténuant le différentiel public/privé, abrogeant des systèmes hiérarchisés au profit d'un échange-ou d'un simulacre d'échange-de haut en bas et de bas en haut, prônant un auto-ajustement qui s'inspire, quelque soit le contexte des mécanismes du marché. Dotée d'une formidable aura, elle masque par ses aspects technocratiques, de facture a priori rigoureuse, une substitution de fait à la gestion

démocratique des affaires publiques. Par l'institutionnalisation rampante que la gouvernance favorise par la sectorisation que le partenariat généré, l'autorité et la souveraineté s'affaiblissent voire se dissolvent.

Si l'on accepte que la gouvernance se définit comme étant les modalités de l'exercice de l'autorité publique et de ses efforts sur le nombre, la pertinence et les interactions de ces échelons territoriaux, encore convient-il d'apprécier au cœur de ce mécano de la gouvernance territoriale, le rôle de ces différents acteurs et la modification de la place de l'Etat de ce nouveau concept.

En outre, pendant longtemps des politiques de développement régional ont été mises en œuvre pour permettre aux régions rurales, généralement en retard sur le plan économique, et le plus souvent isolées, de s'extraire du sous- développement et de rejoindre les autres régions sur le chemin de la croissance économique et de la prospérité. C'est vers la fin des années 50 que prend forme la théorie du développement endogène développée par John Friedman et Walter Strohr. C'est une approche volontariste axée sur un territoire volontariste restreint qui conçoit le développement comme une démarche portant du bas, privilégiant les ressources endogènes. Le développement local possède une référence politique de décentralisation des années 80.

Le développement local tente aujourd'hui de décrire une situation unique, celle de la responsabilisation des populations à la base dans la conception et la mise en œuvre des actions de développement. Ce développement local qui vise la recherche d'un équilibre local par le biais d'une certaine auto suffisance qui s'appuie sur la diversification et l'intégration des activités peut-être comme une réponse efficace. Ainsi, entre les enjeux nationaux et les réalités locales, la planification appuie les leviers locaux du développement, en faisant participer les acteurs à la base à l'élaboration des plans locaux et en aidant à la formulation des projets de développement local.

Cette approche, du haut vers le bas ou descendante, n'a pas donné les résultats escomptés et on a vu apparaître des politiques de développement régional visant souvent des régions rurales et plus récemment des politiques ascendantes dites de développement local et plus récemment encore des politiques se qualifiant elles-mêmes de « politiques rurales ». Il est apparu une nouvelle approche ascendante qui caractérise ces programmes gouvernementaux fortement décentralisés avec une participation réelle des milieux locaux à

leur gestion. Ce qui est le plus original dans ces programmes, c'est qu'ils reposent sur un nouveau paradigme de développement, celui du développement local suivant sur le renforcement des capacités.

Pour renforcer ce processus, l'approche de développement local se fonde sur quatre principes fondamentaux :

- la responsabilisation des communautés de base pour la maîtrise d'ouvrage des investissements locaux à travers leurs structures représentatives selon un processus interactif de planification locale où les populations sont appelées à s'exprimer librement sur leur priorité de développement.
- L'élargissement du champ des investissements financiers pour mieux répondre aux priorités de développement des populations.
- Le développement du partenariat en impliquant les populations à toutes les phases de planifications de leur programme de développement selon le principe du cofinancement des projets avec une contribution des populations sous diverses formes.
- La dynamisation des cadres de concertation à différents niveaux en vue de limiter les incohérences et rechercher les complémentarités. Cette concertation doit concerner tous les acteurs : communautés villageoises, communautés rurales, services techniques, OCB, ONG, service civil...
- L'adoption d'une approche modulaire permettant d'adapter les outils de financement en fonction de différents niveaux d'intervention et selon les spécificités locales en adoptant des codes de financement suivant les contraintes propre à chaque localité. L'objectif est de « tendre vers une fongibilité des fonds, des procédures de gestion et d'administration faciles à s'approprier par des maitres d'ouvrage des actions de développement ». Cela impliquera qu'à terme tous les bailleurs de fonds mettront en commun leurs ressources selon les modalités fixées.
- Le renforcement de l'Etat dans ces fonctions de mise en place du cadre législatif et réglementaire, de suivi et d'évaluation du programme.

Cette approche est une volonté politique de souscrire à une large participation des masses à la construction démocratique. Il s'agit pour le citoyen de comprendre que c'est la communauté qui fonde le pouvoir et en confie la gestion à des élus. Ainsi, à t-il la responsabilité et le devoir de puiser de ces ressources et les sources du milieu pour transformer sa vie, sa vue des choses, sa famille, sa communauté, son environnement et sa société dans l'esprit de la décentralisation qui rappelons, est une volonté commune et sociale de bâtir la cité de manière démocratique.

III- DISCUSSION CONCEPTUELLE

A travers une discussion conceptuelle faite en rapport avec notre thème de recherche, nous allons tenter d'expliquer les notions suivantes : Décentralisation, Gouvernance, Territoire, Développement local, Jeu des acteurs et Cadre de concertation.

1. Le concept de décentralisation

Le processus de décentralisation est l'une des réformes institutionnelles les plus importantes mises en œuvre par les Etats Africains depuis les indépendances. Il se traduit par un transfert de pouvoir et de compétences du pouvoir central vers les collectivités locales.

Pour BAGNARD(j) « Décentraliser c'est opérer un mouvement contraire à la centralisation. Il s'agit donc d'une démarche seconde, opposant une centralisation préalable, en quelque sorte initiale qu'il faut contrecarrer. »⁶

Cependant, elle ne saurait être comprise comme étant un simple déplacement partiel des compétences de l'Etat vers les collectivités. En ce sens qu'elle s'affirme comme étant une entreprise de réforme démocratique favorisant la participation des populations dans la gestion des territoires. C'est d'ailleurs dans cette optique que Christel ALVERGNE écrit à propos de la décentralisation : « elle est l'occasion de renégocier le contrat social qui unit les populations entre elles et leurs institutions en formulant un nouveau projet politique. »⁷

La politique de décentralisation favorise dans sa logique l'équilibre des pouvoirs de décision, les collectivités territoriales dotées de leviers aussi percutants que possible en vertu du principe de subsidiarité ayant la possibilité de contrepoids aux institutions centrales, de

⁶ BAGUENARD, J., 1996, la décentralisation, Paris, PUF, collectionQSJ, 198pages

⁷ ALVERGNE, Ch., 2008, le défi des territoires : comment dépasser les disparités spatiales en Afrique de l'Ouest et Centre, Paris Karthala et PDM, 239 pages

participer à une saisine émulation dans le cadre d'une coopération dans tous les échelons constitués dans le cadre l'Etat.

Autrement dit, la décentralisation est un moyen de diffusion de responsabilités à des niveaux permettant une participation directe des populations aussi bien dans la prise de décision que dans leur application.

Pour ELONG MBASSI(JP) : « Pendant très longtemps, à cause de l'ajustement structurel, l'attention s'est focalisée sur les politiques macro-économiques, et très souvent tout ce qui était lié à l'organisation spatiale du développement était relégué au second plan. Avec la décentralisation qui remet à l'ordre du jour des niveaux territoriaux, avec une certaine autonomie, il paraît très que, vraisemblablement, les questions d'organisation de l'espace du développement vont devenir de plus en plus cruciales ». La décentralisation à travers le transfert de compétences aux collectivités locales et la responsabilisation des acteurs de base de promouvoir une dynamique locale de développement.

Pour SY (P D) la notion de décentralisation a une double signification : politique et technique.

Du point de vue technique, la décentralisation répond à un souci de bonne gestion. Elle implique de ce fait, l'administration des affaires locales par des personnes issues du milieu, se trouvant sur place et étant au courant de la situation locale. La décentralisation suppose l'autonomie locale et l'existence d'intérêts propres à la collectivité. La sanction du corps électoral qui pèse sur la collectivité décentralisée concourt à l'amélioration des décisions qu'elle est amenée à prendre et influe sur son comportement tant à l'égard de ses activités qu'à l'égard de la chose politique.

Du point de vue politique, la décentralisation permet de réaliser une percée dans la démocratie en instaurant une participation des membres de la collectivité aux décisions touchant à leurs intérêts collectifs. Ce qui entraîne plus aisément leur adhésion aux dites décisions. Le second souci de la décentralisation est, par conséquent, celui de la publique.⁸

⁸ SY, D, 1998, «Décentralisation, gouvernance et développement : le cas du Sénégal » pp.295-305 in Bonne Gouvernance et développement, 335 pages

2. La gouvernance

Depuis quelques années, le terme de gouvernance comme recherche de nouveaux modes d'organisation territoriale favorisant la participation des habitants et de la société civile, inonde les colloques et les débats, le plus souvent en lien avec de nouvelles recompositions territoriales. Quelques raisons et motivations sont mises en avant pour rechercher la participation de la société civile.

La réflexion sur le gouvernement des territoires, leur mode de gestion et d'administration, est renouvelée par les concepts de gouvernance et de « gouvernance locale » posant ainsi la question de l'autonomie relative des processus de développement locaux (Bertrand et al.2001)

Pour Yan Bertacchini, le terme de gouvernance renvoie à l'intervention combinée d'acteurs plus ou moins divers sur un territoire de plus en plus vaste, ainsi qu'à la capacité de ce système d'acteurs de produire des politiques publiques cohérentes sur l'espace.⁹ Elle fait appel à la fois, à une coordination des actions entreprises par les acteurs, ce qui nécessite donc un processus de synchronisation tel que la planification, mais aussi une cohérence qui sous-entend la reconnaissance des finalités communes à atteindre.

La gouvernance se définit selon Bird et Villancourt(1997), par l'exercice de l'autorité et du contrôle au sein d'une société dans le cadre de la gestion de ses ressources en vue du développement social et économique.

Elle ne se réduit pas à l'action des institutions gouvernementales, elle implique leur interaction avec non seulement les différents niveaux territoriaux du gouvernement, mais également l'ensemble des organisations représentatives de la société civile ainsi que le secteur privé qui doivent s'engager dans un partenariat pour le développement (Shah, 1998).

Selon le Galés(1995), la gouvernance se définit d'une part comme la capacité à intégrer et à donner forme aux intérêts locaux aux organisations et groupes sociaux, et d'autre part la capacité à les représenter à l'extérieur, à développer des stratégies plus ou moins unifiées en relation avec le marché, l'Etat, les autres villes et les autres niveaux gouvernementaux.¹⁰ Il

⁹ BERTACCHINI, Y, 2002, « Concertation territoriale et politique territoriale » laboratoire le Pont, Département Services et Réseaux de communication, Université de Toulon et du Var 6 pages

¹⁰ Le GALES, P, « Du gouvernement des villes à la gouvernance urbaine ». Revue Française des sciences politiques, p.58-95

assimile aussi la notion de gouvernance aux interactions entre l'Etat et aux modes de coordination pour rendre possible l'action publique.

Cette assertion du thème renvoie à ce qui se passe au-delà d'une organisation, à savoir la capacité à organiser l'action collective, à construire des coalitions et des partenariats orientés vers des buts spécifiques (Body-Gendrot et le Galés, 1997). Elle renvoie non seulement à des actions collectives, mais aussi à une responsabilisation des différents acteurs et aux relations de partenariat entre ceux-ci dans le cadre de la promotion économique et sociale du territoire. Ces actions impliquent un ensemble d'institutions dont les collectivités locales, les services déconcentrés de l'Etat, les institutions de la société civile ou des milieux de professionnels, le secteur privé...

La base d'analyse du concept de gouvernance peut-être rapportée à deux approches théoriques, dont les origines remontent respectivement en sciences économiques et sciences politiques. La première s'intéresse particulièrement aux coordinations entre les acteurs, alors que la seconde se rapporte au gouvernement des territoires. En science politique, la conceptualisation de la gouvernance territoriale est issue de l'analyse du gouvernement local, et plus spécialement du gouvernement urbain. Le recours à la notion de gouvernance entend avant tout caractériser les activités du gouvernement(ou de régulation) de systèmes complexes caractérisés. Dans cet usage, le terme de gouvernance ne se différencie pas toujours de la notion de gouvernement, car l'accent reste porté sur les arrangements institutionnels à l'échelle des agglomérations (Parks et Oakersons, 1989).

3. Le territoire

Le terme territoire est polysémique et il renvoie à des significations variées qui dépendent de l'angle d'approche, des disciplines qui l'étudient et de l'époque.

Pour Diop (A), le territoire est une portion finie de l'espace terrestre, appropriée par ses habitants ; c'est-à-dire une aire de développement, d'aménagement et de gestion variable, un échelon et un cadre de vie, où la responsabilisation des acteurs locaux est susceptible de fournir, en articulation avec les autres protagonistes, une réponse aux besoins et aux aspirations de leurs concitoyens¹¹.

¹¹ DIOP, A, 2008, Enjeux développement local, gouvernance territoriale, enjeux et perspectives Karthala 220p

Selon la définition de Claude Raffestin, le territoire est un espace transformé par le travail humain. D'après Pierre George et Fernand Verger, le territoire est défini comme un espace géographique qualifié par une appartenance juridique (territoire nationale), une spécificité naturelle (territoire montagneux) ou culturelle (linguistique). Quelle que soit l'approche du concept, un territoire implique l'existence de frontières ou de limites. Ces deux derniers termes sont utilisés en fonction du type de territoire dont ils forment le périmètre.

Le territoire est un « agencement de ressources matérielles et symboliques capables de structurer les conditions pratiques de l'existence d'un individu ou d'un collectif social et d'informer en retour cet individu ou ce collectif sur sa propre identité. Claude Raffestin et Yves Bareil affirment que le territoire a une réalité « bifaciale », ce qui signifie que tant le physique que le symbolique sont construits sur le territoire. Selon un angle géographique et social, l'appropriation du territoire se fait surtout de manière cognitive et symbolique. La spatialité dépend des définitions de l'appropriation du territoire. Ainsi donc, le territoire est compris comme une entité unique, défini et délimité par le contrôle exercé sur lui.

Pour Guy Di Méo, le territoire est créé par l'appropriation (économique, idéologique, politique et sociale) d'un espace par des groupes ayant une représentation d'eux-mêmes de leur territoire. Quand à Bernard Débarbieux, il propose une conception du territoire comme des ressources matérielles et symboliques ayant la capacité de structurer l'existence pratique des individus tout en étant créateur d'identité.

En effet, on peut dans une moindre mesure discuter du territoire sous deux angles : sous l'angle de la géographie politique et sous l'angle de la géographie culturelle.

Sous l'angle de géographie politique, on peut dire que le territoire est défini en se concentrant sur les rapports de pouvoir et de leurs transcriptions dans l'espace. Ainsi donc, une partie de la définition de Marie-Christine Jaillet peut servir à illustrer l'acception de la notion en géographie : le territoire désigne à la fois une conscription politique et l'espace de vie d'un groupe (...) qui cherche à en maîtriser l'usage à son seul avantage(...).

Selon Robert David Sack, le territoire est une portion de l'espace délimitée pour exercer un pouvoir. Il relie la territorialité humaine aux stratégies de contrôle des humains. Ainsi un groupe d'individus détient un pouvoir (souvent économique) sur un territoire, il construit une organisation spatiale pour conforter son pouvoir et l'agrandir et ainsi de suite.

Quand Claude Raffestin, il s'oppose à la définition de Robert David Sack qui considère la territorialité comme étant le contrôle d'une aire. Pour lui, cette définition assimile la territorialité humaine à la territorialité animale en ne prenant en compte le pouvoir. C'est pourquoi, dans sa définition, Claude Raffestin reprend la théorie relationnelle de Michel Foucault et il explique que le territoire consiste en une transformation de l'espace par l'homme influencée par les informations à disposition dans sa culture. Ainsi, en simplifiant la pensée de Claude Raffestin, on peut dire que le territoire est un espace auquel l'homme a donné un sens.

Sous l'angle de la géographie culturelle, la notion de territoire est abordée en se focalisant sur sa dimension culturelle et sur sa dimension identitaire dans son rapport à l'espace. Autrement dit, le territoire peut-être lié à l'identité culturelle des populations et ayant une emprise sur sa gestion ou encore aux représentations que l'on s'en faite.

Joel Bonnemain montre les limites de la conception biologique du territoire pour proposer une définition exclusivement culturelle. Ainsi, le territoire n'est juste un lieu d'appropriation et de frontière comme la suggère la définition biologique. C'est un symbole « (...) le support d'une écriture chargé de sens ». Le territoire est donc défini par la relation culturelle d'un groupe avec le maillage de son espace.

Christine Chivallin propose une définition allant dans le même sens que celle de Joël Bonnemain : le territoire est un modèle de relation à l'espace. Ainsi, selon elle, un territoire est formé par un groupe singulier ayant un rapport particulier à l'espace.

4. Le développement local

L'analyse du développement local revient d'abord à éclairer les termes suivants : le développement et local.

Le développement correspond au besoin qu'éprouve l'homme de modifier ou de voir modifier son statut présent dans le sens du mieux-être. Le développement a été érigé en véritable mythe par les pays africains. Mais la question essentielle est de savoir de quel développement il s'agit. Le développement par l'Etat ou par le marché. Le développement économique ou le développement social, culturel, politique...

Par ailleurs, on peut se demander si la notion de développement présente une quelconque intérêt pour les pays africains. En effet, depuis une quinzaine d'années, à la

faveur de la crise économique et financière, l'ajustement a remplacé le développement, les politiques de stabilisation et d'ajustement ont pris le pas sur les politiques économiques de développement. On se contente de gérer la crise. D'ailleurs, on parle de moins en moins de lutte contre le sous-développement et de plus en plus de lutte contre la pauvreté.

Donc on peut noter que le développement une notion qui diffère suivant les disciplines. Les économistes dans leurs définitions mettent l'accent sur l'aspect quantitatif en évaluant la productivité économique avec des critères d'évaluation tels que le PIB (Produit National Brut). Prise dans cette acception la notion de développement est étroitement liée à celle de croissance qui est définie comme : « une augmentation de la production dans les différentes branches de l'économie, accompagnée d'une augmentation du produit national brut et revenu national brut, sans égard à la répartition sociale des fruits de cette croissance ni à ces effets spatiaux. »

Les experts en sciences sociales admettent que le développement a une dimension non exclusivement économique dans la mesure où elle doit se traduire par une amélioration des conditions de vie des populations sur le plan économique, social et culturel.

Quant au local, il peut être étudié sous l'angle de notre thème de recherche renvoie à l'idée d'un territoire dont la définition dépasse le simple cadre scalaire parce qu'étant exploré analysé et étudié. Ainsi la différence entre le territoire et l'espace réside dans le fait que le premier est un espace approprié. Le « territoire serait un édifice conceptuel reposant sur deux piliers complémentaires souvent présentés comme antagonistes en géographie, le matériel et l'idée fonctionnant en étroites interrelations l'un avec l'autre ».

C'est en ce que IGUE (J O 1995) disait que le local est un territoire où une ou plusieurs communautés ayant des relations de tout ordre et partageant une histoire commune et un destin commun.¹² Ainsi donc le territoire peut être considéré comme l'ancre existentiel où tout se déroule.

Le développement local est un processus qui tend au bien-être des populations d'un territoire à travers un progrès économique, social et culturel. Le concept de développement local nécessite l'implication de toutes les couches de la société dans l'élaboration et l'application des politiques de développement. GREFFE(X) s'inscrit dans cette optique

¹² IGUE(J), 1995, Le territoire et l'Etat en Afrique : les dimensions spatiales du développement, éd Karthala
277pages

lorsqu'il écrit : « le développement local est un processus de diversification et d'enrichissement des activités économiques et sociales sur un territoire à partir de la mobilisation et de la coordination de ses ressources et de ses énergies. Il sera donc le produit des efforts de sa population. Il mettra en cause de l'existence d'un projet de développement intégrant ses composantes économiques, sociales et culturelles ; il fera d'un espace la contiguïté un espace de solidarité ». Le développement local en favorisant l'émergence d'un projet collectif accorde aux acteurs une capacité d'action et de décision dans la gestion des territoires.

Pour BRUNET « le développement local n'est pas et ne sera sans doute jamais une véritable science mais une véritable alchimie qui se transforme jour après jour dans les laboratoires de la société que sont les territoires »

Donc dans cette optique, le développement local repose sur une responsabilisation des collectivités locales en matière de programmation, de gestion des ressources financières affectées au développement, d'exécuter et de suivre des programmes d'action ; et aussi de participation et concertation. Le développement local est axé sur un processus qui mobilise une multitude d'acteurs comme : l'Etat « administration centrale et locale et services techniques », la société civile « ONG, OCB, organisation paysanne... » et les opérateurs économiques et privés.

Selon SEBAHARA .P.2000 « le développement local, notion polysémique est un processus consistant à mobiliser les énergies de tous les acteurs locaux en vue de la promotion économique, sociale et culturelle d'un territoire. Autrement dit, c'est un processus qui vise à la participation des acteurs avec pour finalité l'amélioration des conditions de vie des habitants d'une zone déterminée ».

Ce processus est centré sur la construction et la gestion de partenariats entre les acteurs. Le développement local se fonde principalement sur la participation qui est un phénomène d'organisation sociale caractérisé par un ensemble de règles d'association qui doivent en principe permettre à une collectivité de se choisir de meilleures conditions, sa fin et ses moyens ainsi que de réaliser ceux-ci aussi harmonieusement que possible.

Pour MAZET(P) le développement reposait sur quatre facteurs indissociables : une relative autonomie du milieu local que permet par exemple la décentralisation, une configuration sociale « favorable » c'est-à-dire des habitants et des acteurs économiques qui

adhèrent au projet proposé et se mobilisent, une position dominante dans le système politico-administratif qui permet d'accéder à des financements provenant d'échelon politiques supérieures (national ou communautaire) et une tradition d'opposition à l'Etat.¹³

Le développement local suppose la capacité des acteurs locaux à créer leur propre expertise pour construire un projet territorial qui appréhende de manière globale les ressources et les acteurs mobilisables. Le développement local implique donc la participation des différentes administrations qu'elles soient territoriales ou nationales, ces derniers sont invités à collaborer entre elles afin d'adopter leur aide, aussi bien financière que technique, aux collectivités territoriales et à leurs partenaires économiques et sociaux.

5. Le jeu des acteurs

Les acteurs sont des personnes physiques ou morales qui concourent à initier des actions des interventions des pouvoirs des capacités dans le but de permettre un développement sous économique d'un territoire. Les acteurs peuvent être des gestionnaires des élus locaux des services déconcentrés de l'Etat des bailleurs de fond ou des ONG. En effet ces divers acteurs ne doivent en aucun cas travailler de façon isolée. Ils doivent fédérer leurs énergies pour la mise en réseau de leurs initiatives et de leurs actions autour d'un projet de développement d'un territoire englobant plusieurs activités différentes.

De ce fait le jeu des acteurs met en relation divers acteurs qui ont des intérêts divergents. Il convient donc de montrer comment les acteurs peuvent influencer ou avoir un impact majeur sur le processus de développement.

6. le cadre de concertation

De l'encyclopédie Encarta 2005, on apprend que la concertation est une action, un mouvement d'association, d'individus et groupes qui visent la production d'un sens commun et se traduit par des réalisations collectives concrètes.¹⁴

D'une manière générale, la concertation est une démarche par laquelle est organisée la participation des citoyens, directement ou à travers d'instances représentatives diverses, au processus de décision. Donc, elle implique en premier lieu un mouvement d'association, ce qui sous-tend davantage l'idée d'un processus pérenne que d'une union ponctuelle. En second

¹³ MAZET(P), 2000, Aménagement du territoire, Armand Colin, Paris 181 pages

¹⁴ ENCARTA 2005

lieu, la production d'un sens commun implique une phase de connaissance et de reconnaissance matérielle, ou en d'autres termes, une phase de dialogue et d'échange de points de vue pour une meilleure connaissance des préoccupations, contraintes et intérêts de chacun. Enfin, la traduction du sens commun en réalisations concrètes implique souvent la négociation entre les acteurs. Celle-ci doit- être menée dans un espace, un cadre garantissant l'équité des règles du jeu pour cette négociation.

Les engagements pris les uns envers les autres peuvent alors déboucher sur d'autres formes d'association plus appondis et plus pérennes (association, union fédération, regroupement, réseau...) dont la charte définit les modalités d'interaction entre les membres. Ils peuvent également prendre la forme plus restreinte de partenariat ou de convention.

La concertation est l'étape fondamentale du développement local. Elle permet de sensibiliser les populations d'une collectivité à un problème et de susciter leur participation à la recherche de solution et au développement de partenariat.

En définitive, on peut retenir que le cadre de concertation est l'espace idéal de dialogue entre les différents acteurs qui interviennent dans le processus de gouvernance locale d'un terroir. Ce cadre de concertation a pour objectif principal d'harmoniser sur les approches et de catalyser la complémentarité de ses membres pour plus d'efficacité dans l'impact de leurs actions. Ses objectifs spécifiques sont :

- Echanger et développer des outils et méthodologies pour les adapter au contexte ;
- Stimuler la mise en place d'un cadre de concertation sur la gouvernance locale ouvert à d'autres intervenants ;
- Conduire ensemble des recherches, actions orientées sur le développement communal ;
- Approfondir des thèmes d'intérêt commun à travers des réflexions en vue d'une meilleure orientation de chaque membre ;
- Harmoniser les actions des membres à travers la diffusion et les échanges d'informations entre les membres.

IV. OBJECTIFS ET HYPOTHESES

❖ Objectif général

L'objectif général de ce mémoire de master est d'analyser la façon dont s'opère le mode de gouvernance locale au niveau de la communauté rurale et les différents acteurs qui interviennent dans le développement local.

❖ Objectifs spécifiques

Les objectifs spécifiques visés dans ce mémoire de master 2 se résument à :

- identifier les acteurs qui interviennent dans le processus de développement local.
- analyser le niveau d'implication de ces acteurs dans la prise de décision et la gestion du système de santé dans la pratique de la gouvernance locale.
- apprécier le niveau de connaissance de la gouvernance locale et étudier le jeu des acteurs dans la pratique cette gouvernance.

❖ Hypothèses

Il s'agit dans cette partie de définir un certain nombre d'hypothèses :

- ✓ La situation géographique influe sur la composition démographique et les activités socioéconomiques.
- ✓ Les différents acteurs et les cadres de concertation jouent un rôle important dans le processus de développement local.

L'existence d'un cadre idéal de concertation entre les différents acteurs favorise le développement local.

V. METHODOLOGIE

1- Revue documentaire

Elle nous a permis de mieux comprendre les concepts de notre travail d'étude et de recherche, de mieux s'informer pour le cerner. C'est ainsi que nous pris le soin de parcourir des écrits relatifs à notre domaine de recherche afin de voir comment celui a été abordé par

nos prédecesseurs. Cette documentation nous a conduits auprès des personnes ayant une expérience dans ce domaine et dans les structures intra et extra universitaires. Dès lors, nous avons effectués des recherches au niveau des centres de documentations de ‘université Cheikh Anta Diop (UCAD) à savoir la Bibliothèque Centrale, la bibliothèque du département de Géographie et de Sociologie à l’ENDA TIERS-MONDE, au Groupe d’Etude, de Recherche et d’Appui au Développement (GERAD). Il s’agit de consulter des ouvrages généraux et spécifiques. Cette documentation nous a permis de mieux poser la problématique de notre thème de recherche.

De ce fait, l’ouvrage de Aid Transparency intitulé Sénégal : Finances publiques, Décentralisation et Transparence budgétaire publié sous la direction de Jacques Habib Sy a permis de faire le point sur le processus administratif de la décentralisation et d’analyser les relations entre structures étatiques et décentralisées. Les différentes interventions soulignent la nécessité de lutter contre la corruption et de corriger les insuffisances dans les procédés d’élaboration et d’exécution budgétaire. Ainsi, les auteurs comptent surtout sur des réformes étatiques et nationales pour assurer une application de la transparence budgétaire au niveau local.

Quand à l’ouvrage de Jean Du Bois Gaudusson et Jean François Médard intitulé : « Afrique contemporaine », L’Etat en Afrique : entre le global et le local montre la question de l’avenir des Etats Africains dans le double mouvement de mondialisation et de décentralisation. L’ouvrage montre également les enjeux et perspectives de décentralisation en Afrique montrant la liaison entre la décentralisation et la démocratie ; et tout en expliquant le fait que le processus de décentralisation serait l’objet d’une paix sociale. L’ouvrage parcourt de manière très large la démocratie locale et la représentativité locale des différents acteurs en insistant surtout sur la problématique des compétences transférées.

De ce fait, Mlle Fatim Kane dans son mémoire de maîtrise intitulé « Décentralisation et développement local, accès aux services sociaux de base : le cas de la communauté rurale de Sangalkam » tente de rappeler l’historique des grandes lignes des gouvernements locaux qui remontent à l’époque coloniale. C’est dans ce sens qu’elle a évoqué quelques dates significatives sur l’évolution de la politique de décentralisation au Sénégal. Elle a aussi montré les grandes étapes de la décentralisation qu’elle a scindées en six parties. Dans ce mémoire, elle relate aussi les principes fondamentaux de la décentralisation et les acteurs

locaux ; ainsi que leurs rôles à l'échelon régional et local. Et enfin, elle a insisté sur les atouts et les handicaps de cette décentralisation.

Demba Sy dans son ouvrage intitulé : « Décentralisation, Gouvernance et Développement : le cas du Sénégal, commence par une définition de la notion décentralisation qu'il a fait sous deux angles : politique et technique, tout en faisant un bref rappel du processus de décentralisation. Le rapport montre une nouvelle réforme appelée « régionalisation » et en insistant sur les cinq principes de la réforme de la régionalisation qu'il a résumé en trois grands objectifs.

BAGUENARD, J., 1996, La Décentralisation, Paris, PUF, collection Que sais-je : cet ouvrage étudie le concept de décentralisation dans sa dimension politique, territoriale et socioculturel.

La thèse de Doctorat de 3^{ème} cycle de DIAOUNE A (2007) montre que le développement local englobe en même temps processus, méthodes et résultats de dynamiques locales qui engendrent plusieurs facteurs endogènes et exogènes et qui prennent en compte les paramètres du développement économique et social au niveau local.

Le recueil de textes de la décentralisation, édité en 2003 par le Ministère de l'Intérieur et des collectivités locales, nous a permis de comprendre le corpus juridique de cette réforme de l'administration locale. Ce manuel regroupe un certain de lois et de décrets qui régissent l'administration des collectivités. En effet, des autorités décentralisées et proches des citoyens, libres de leurs décisions, des représentants de l'Etat sur le terrain dotés de pouvoirs déconcentrés, un contrôle de légalité adapté et rapproché. Les principales lois sont notamment la loi n° 96-06 du 22 mars 1996, portant code des collectivités locales qui érige la région en collectivité territoriale et consacre la libre administration des collectivités, et la loi n° 96-07 du mars 1996, portant transfert des compétences aux régions, aux communes et communautés rurales.

L'ouvrage de LARENT (C) et Jean Pierre intitulé «Approche territoriale du développement durable », Repère pour l'Agenda 21 local, évoquent l'idée d'une approche territoriale du développement local. Cette réflexion est intéressante dans la mesure qu'elle place des territoires et des rôles extrêmement importants des collectivités et leurs partenaires économiques et sociaux pour le développement à la base. La gouvernance territoriale et le

développement local ne peuvent se faire que s'ils sont appropriés par les territoires et particulièrement les acteurs de ces territoires.

2- La collecte des données

Pour mener à bien cette collecte et approfondir notre analyse, nous avons fait une descente sur le terrain pour mieux cerner les réalités locales.

C'est ainsi que nous avons procédé à l'élaboration d'un questionnaire ménage et d'un guide d'entretien que nous avons administré :

- ✓ aux élus locaux ;
- ✓ aux comités de gestion ;
- ✓ aux responsables des structures de santé ;
- ✓ aux présidents des cadres de concertation ;
- ✓ aux partenaires de développement.

III-2-1- Les enquêtes ménages

Les enquêtes ménages nous ont permis de recueillir des informations sur le lieu d'origine de l'enquêté, sur les types d'activités exercés, sur le niveau d'instruction, sur les types d'établissement fréquentés des enfants. Elles nous ont fournies également des informations sur les types d'associations qui existent sur le territoire ainsi qu'au mode de sélection des membres dirigeants des ces associations et de la périodicité des rencontres, du niveau d'implication des populations dans la prise de décision et du degré de satisfaction des décisions prises par les autorités locales. Elles nous ont fournies des aussi des renseignements sur l'existence d'un cadre idéal de concertation entre les différents acteurs et son déroulement, sur les structures sanitaires présentes dans la localité et les parcourues pour accéder à ces structures de santé.

Ainsi, nous choisi cinq (05) villages en fonction des critères suivants :

- ❖ Le village de Médina Sabakh qui est le premier village choisi du fait qu'il abrite le chef lieu de la communauté rurale. Il concentre également la quasi-totalité des équipements hydroélectriques, éducatifs et sanitaires de notre zone.

- ❖ Le village de Poste Keur Ayib du fait de sa position géographique (village le plus proche de la République de Gambie à près de 2km), de son importance flux commercial et de son expansion démographique.
- ❖ Le village de Boumbouné qui est le village le plus ancien de la communauté rural, son rapprochement avec le village de Médina Sabkh et de son histoire très riche.
- ❖ Le village de Djiguimar qui est le quatrième village choisi. En effet, ce village connaît une expansion démographique extraordinaire et joue un rôle important dans la gestion de l'ASUFOR.
- ❖ Le village de Keur Ngatane qui se trouve sur la route nationale 4(RN4) d'où son accessibilité.

La taille de notre échantillon est de 137 ménages répartis en fonction de la taille de chaque village choisi.

Tableau 1 : Echantillon d'enquête

Villages	Nombres de ménages	Ménages à enquêter
Médina Sabakh	302	53
Poste Keur Ayib	265	46
Boumbouné	58	10
Djiguimar	116	20
Keur Ngatane	44	08
Total	785	137

Source : A.BODIAN 2012

2-1-Les guides d'entretien

Ils visent un certains nombres d'acteurs que sont la population ciblée c'est-à-dire celle sur laquelle porte l'étude. La rencontre avec ses personnes ressources permet d'apporter des réponses susceptibles de renforcer le questionnaire.

En effet, il s'agit des acteurs locaux, des services déconcentrés de l'Etat et les responsables des cadres de concertation qui sont les personnes les mieux indiquées pour nous informer et nous donner leur impression sur la gestion des affaires du terroir et du mode de fonctionnement des cadres de concertation.

2-2 Traitement de l'information

Les résultats des enquêtes seront organisés sous forme de tableaux statistiques permettant d'indiquer les modalités de bases qui seront traités sous forme de graphiques : histogramme, diagramme circulaire ou camembert... ; et certains seront traités sous forme de cartes thématiques et de synthèse. L'utilisation des logiciels Excel et Sphinx nous permettront de confectionner des figures et des tableaux statistiques en vue de l'analyse des données quantitatives. La cartographie sera faite avec le logiciel ARCGIS.

2-3 La rédaction du mémoire

Le résultat final a abouti à la rédaction de ce mémoire de master 2. Il apparaît comme une modeste contribution pour mieux préciser le plan du travail.

2-4- Les moyens matériels et financiers

Ils s'organisent autour des éléments suivants :

2-5- Les moyens matériels

Nous avons l'opportunité de travailler dans un laboratoire de recherche appelé GERAD avec une salle équipée, un logiciel, une connexion wifi, des documents à notre disposition. Nous avons parcouru aussi la bibliothèque centrale, certains centres de recherche comme l'IRD, CODESRIA, le Centre de Suivi Ecologique (CSE), ENDA TIERS-MONDE et certains établissements comme l'Ecole Nationale de l'Economie Appliquée (ENEA).

2-6- Les moyens financiers

Etant bénéficiaire d'une bourse et d'une subvention, cela nous a permis d'alléger certaines tâches liées à la recherche comme dans le déplacement de certaines structures de recherches, de l'achat de certains outils, de la confection des questionnaires, des frais de déplacements dans la zone d'étude pour la réalisation des enquêtes et aussi de la confection de ce mémoire de master 2.

PREMIERE PARTIE :

**INTERDEPENDANCE ENTRE LA SITUATION GEOGRAPHIQUE
ET LES CARACTERISQUES DEMOGRAPHIQUES ET SOCIO
ECONOMIQUES**

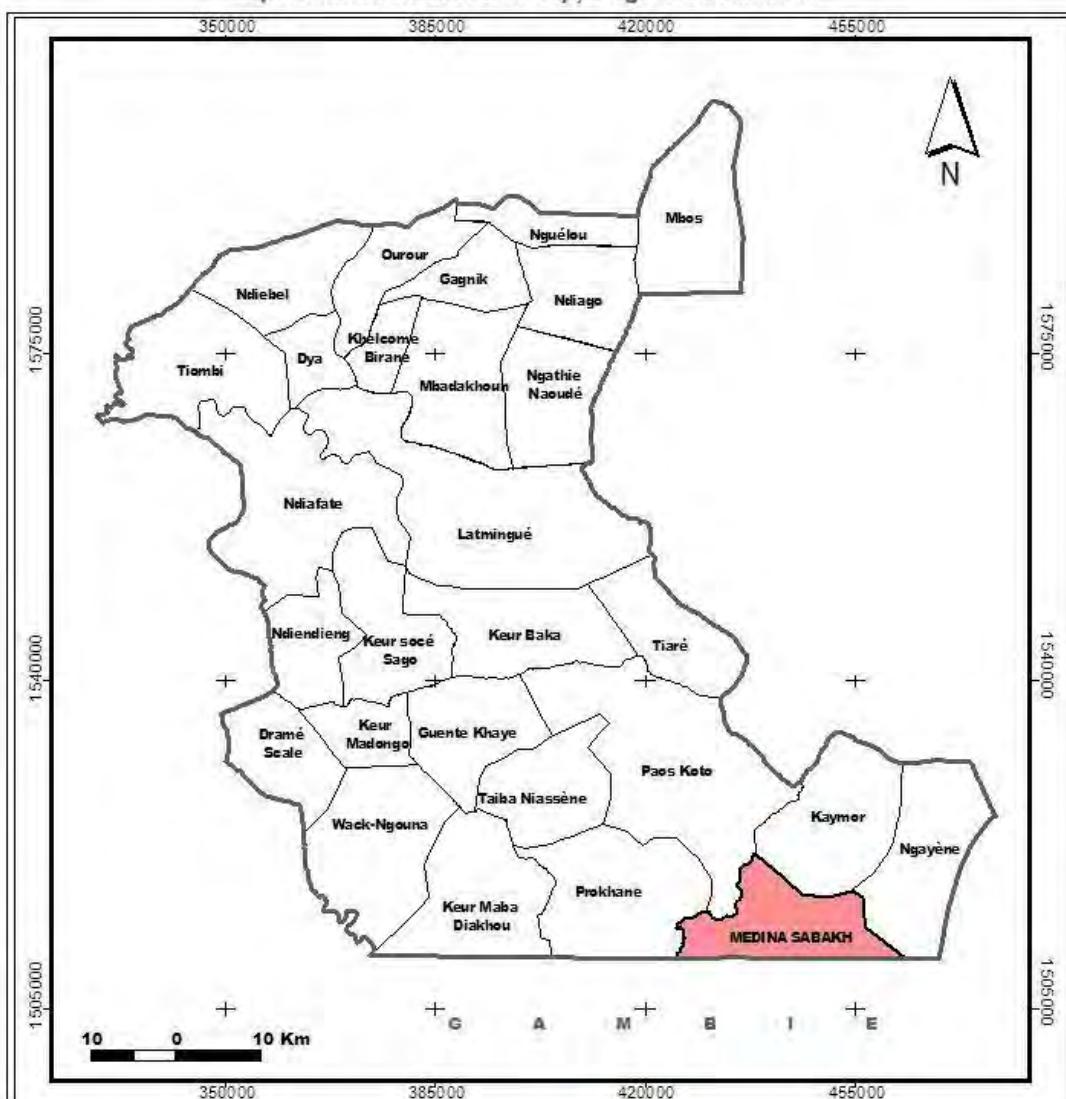
Située dans l'arrondissement de Médina Sabakh dont il porte le même nom et abrite le chef lieu du département de Nioro du Rip et de la région de Kaolack, la communauté rurale de Médina Sabakh couvre une superficie de 229Km² dont 90% sont cultivables. Il est limité :

- A l'est et au sud par la République de Gambie
- A l'ouest par l'arrondissement de Paoskoto
- Au Nord par la communauté rurale de NGayène

Elle compte cinquante huit (58) villages dont Médina Sabakh abrite le chef lieu de communauté rurale. La C R est traversée par la transgambienne reliant Kaolack et la frontière entre la Gambie et le Sénégal au niveau du village de Poste keur Ayib d'où son accessibilité à toute saison. Elle constitue aussi un carrefour de commerce au niveau du village de Poste Keur Ayib où de nombreux mouvements de commerçants sont dynamiques. En effet, on peut également noter que cette zone transfrontalière est habitée par des populations ayant une histoire commune car étant majoritairement unies par les liens de sang. Ce qui explique du coup de forts mouvements pendulaires de part et d'autre des populations dans l'optique de satisfaire leurs besoins sociaux tels que l'achat de marchandises, l'accès aux services sociaux de base comme la santé, l'éducation de leurs enfants pour ne citer que ceux-là

Localisation de la Communauté rurale de Médina Sabakh

Département du Nioro du Rip, Région de Kaolack



Source de données : DTGC

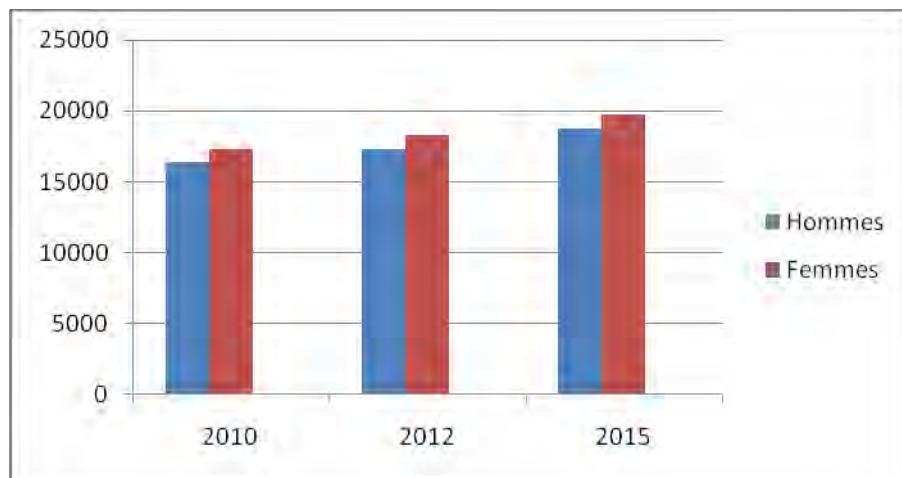
Aboubacar Bodjan, Fevrier 2013

CHAPITRE I : CARACTERISTIQUES DEMOGRAPHIQUES

I-1- Répartition par âge et sexe :

La population de Médina Sabakh évolue généralement en dents de scie, au fur du temps. Du point de vue du sexe, la population est dominée en majorité de femmes depuis 2010 et cette tendance se confirme et il en sera ainsi jusqu'en 2015 d'après les statistiques fournies par l'ANSD (Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie).

Graphique 1 : Evolution de la population de la CR de Médina Sabakh de 2010 à 2015



Source : ANSD

On note également une part importante de la population jeune au niveau de la communauté rurale de Médina Sabakh d'où une forte mobilité de la part de cette population jeune à la recherche d'un avenir meilleur au niveau des villes ou dans les zones maraîchères voisines.

I-2- Répartition ethnique et religieuse

Tableau 2 : Répartition ethnique de la population de la CR de Médina Sabakh

Ethnies	Pourcentage
Wolofs	86%
Al Poular	10%

Autres	4%
--------	----

Source : ANSD

La collectivité ethnique de Médina Sabakh est majoritairement habitée par l'ethnie wolof qui constitue la population autochtone. Ce qui constitue la raison pour laquelle, ils sont principalement localisés au niveau du chef Lieu et ses environs.

Hormis les activités agricoles, cette ethnie s'adonne au commerce et à l'élevage surtout de petits ruminants. La communauté Hal Pular vient en seconde position. Jadis éleveurs, cette ethnie a fini de se reconvertis en agro-pasteur en général dû à la faible rentabilité de cette activité. En effet, la plupart de ces membres emblivent les zones de parcages du bétail très fertiles en période hivernale.

On rencontre aussi dans la communauté rurale d'autres ethnies minoritaires comme les sérères, les mandingues, les manjacks et les diolas originaires de la région de la Casamance. En effet, cette dernière ethnie citée (Diola) commence à gagner du terrain dans la collectivité.

La religion musulmane est la principale pratiquée dans la communauté rurale de Médina Sabakh répartie au niveau de deux grandes confréries qui sont :

- Celle Tidjane dont la communauté est importante et composée de celle des Niassène qui est la confrérie la plus importante et localisée dans zones ouest et sud d'où est originaire une partie de la famille fondatrice ;et également celle de la famille Sy de Tivaouane.
- Celle Mouride qui connaît une avancée fulgurante depuis quelques années, surtout chez les jeunes.

La religion chrétienne est aussi présente mais elle est circonscrite au niveau du village de Médina Sabakh. Cette communauté composée essentiellement de Mancagnes.

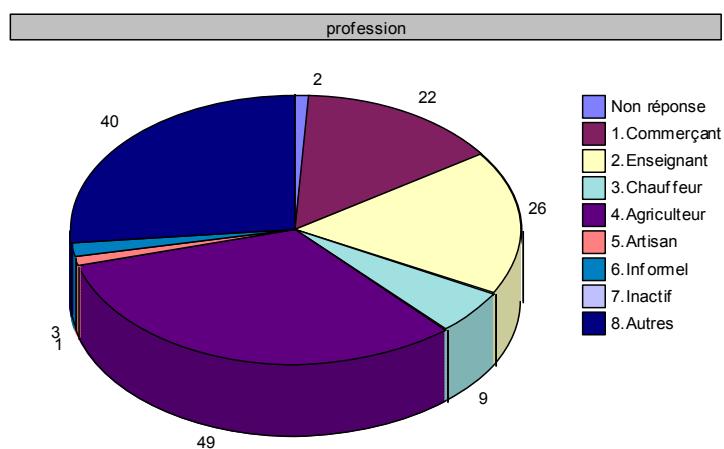
CHAPITRE II : CARACTERISTIQUES SOCIO-ECONOMIQUES

II-1- Répartition socioéconomique

A l'instar du monde rural sénégalais, la principale activité de la communauté rurale est l'agriculture sous pluie. En effet, pour des raisons socioculturelles et compte tenu du potentiel foncier important, cette activité mobilise la quasi-totalité de la population active en hivernage. L'élevage constitue la seconde activité, seulement à cause du contexte économique, difficile, les populations sont obligées de jumeler l'agriculture avec l'élevage dans le but de couvrir les besoins familiaux.

En effet, on note une autre activité qui est le commerce qui connaît une ascension fulgure dans la collectivité locale car la population en période de saison sèche, s'adonne à cette activité. Et cela est dû de la proximité de la communauté rurale avec la ville Gambienne de Farafégny. Il y a également l'artisanat qui connaît aussi un essor dans la collectivité locale de Médina Sabakh. Ainsi, ces deux dernières activités sont aussi pratiquées par la population, mais celles-ci constituent pour la plupart des activités d'appoint qui ne se développent vraiment qu'en saison sèche.

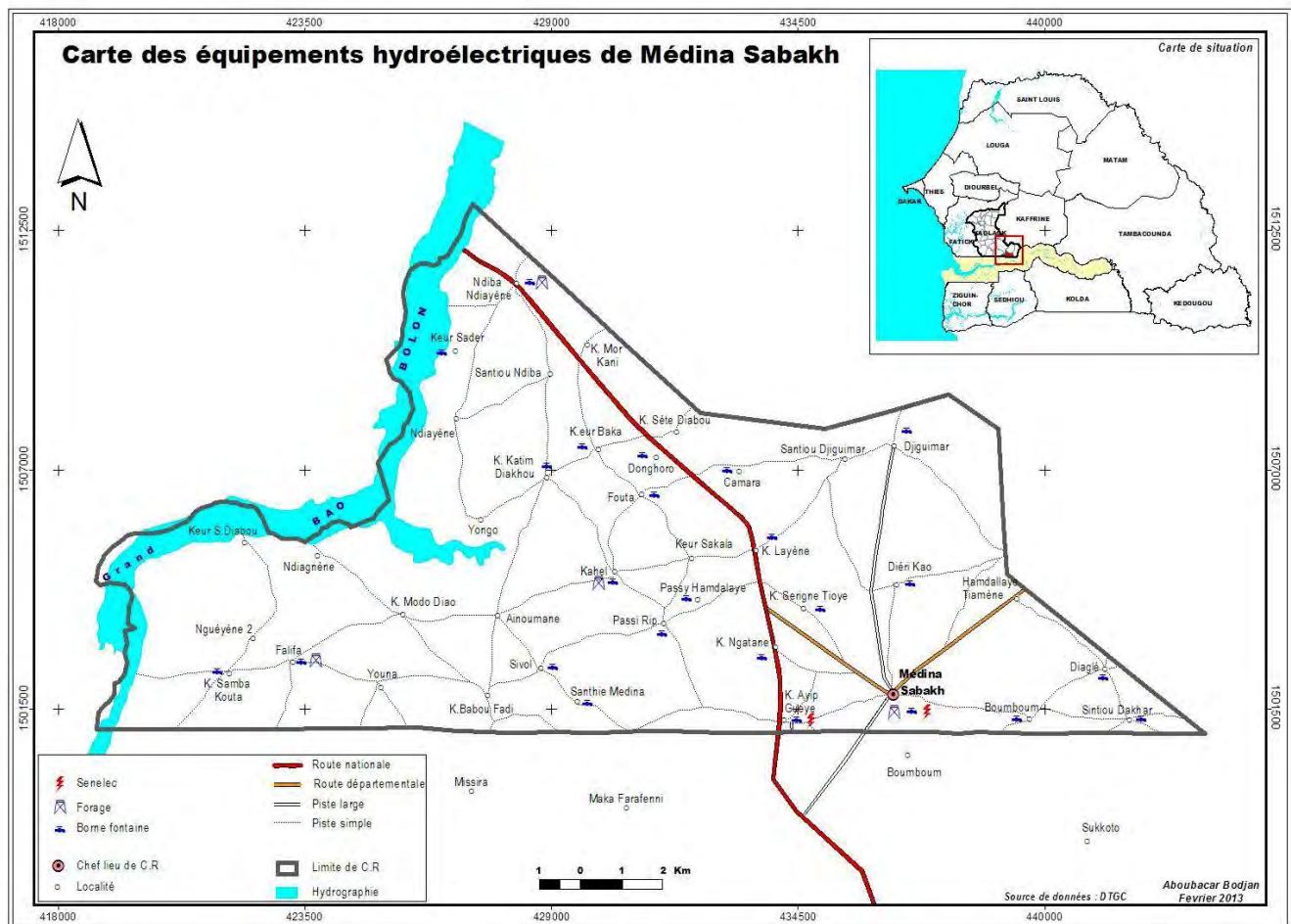
Graphique 2 : Catégories socioéconomiques



Source : Enquêtes de terrain. A. BODIAN 2012

II-2- Accès aux services sociaux de base

II -2-1 Accès à l'eau



Le potentiel hydraulique dont dispose la communauté rurale est de :

- 253 puits dont 140 fonctionnels ;
- 06 six forages ;
- 248 bornes fontaines dont 239 fonctionnels ;
- 06 ASUFOR (Association des usagers du forage).

Le potentiel d'approvisionnement en eau dans la communauté rurale a donné une bonne tendance grâce au renforcement du nombre de forages qui a fortement contribué, à la densification du réseau d'adduction d'eau. Cependant la gestion de chaque forage revient à une structure appelée ASUFOR, qui est mise sur place suite au désengagement de l'Etat par la communauté rurale avec l'appui du service hydraulique.

Cependant, ils connaissent quelques difficultés liées à la gestion d'un déficit de formation. Parmi les six(06) forages, celui de KOEL dessert plus de villages car doté d'un château d'eau d'une capacité de 250 m³ sur 15 m de hauteur.

Les difficultés engendrées par ce secteur sont notamment :

- insuffisance de bornes fontaines dans certaines localités ;
- coût élevé de fonctionnement des forages ;
- insuffisance des abreuvoirs ;
- léthargie ou non renouvellement du comité de gestion des forages (ASUFOR)

Les conséquences engendrées par ces difficultés sont :

- pénuries d'eau dans certaines localités, faibles approvisionnement ;
- émergence des maladies pathogènes ;
- difficultés au bétail de s'abreuver et transhumance vers d'autres zones ;
- gestion gabégique et manque de transparence dans la gestion de l'eau ;
- manque de confiance des populations.

Du coup, face à ces difficultés, les populations ont préconisé des solutions suivantes :

- l'augmentation et la sécurisation des puits de la C R ;
- augmentation des bornes fontaines et du réseau d'adduction d'eau ;
- renouvellement et respect des statuts des ASUFOR.

II -2-2- ASUFOR

L'ASUFOR de la communauté rurale de Médina Sabakh a été mise en place 1993 et polarise sept(07) villages de la communauté dont Médina Sabakh, Djiguimar, Keur Sérigne

Thioye, Santhie Ndakhar, Diery Cow, Boumbouré, et Diaglé. Sa principale source de revenu est la commercialisation de l'eau au niveau des villages environnants avec un revenu mensuel compris entre 300 000 à 800 000 francs Cfa.

Néanmoins, l'ASUFOR connaît des difficultés qui sont :

- le retard du paiement des factures de la part des populations ;
- un problème de recouvrement des arriérés ;
- un manque de moyens logistiques ;
- problèmes d'alimentation du forage en électricité dû aux coupures récurrentes ;
- la cherté du prix du gasoil ;
- le non qualification des membres du bureau de l'ASUFOR ;
- la vétusté du réseau d'alimentation d'eau ;
- absence du compteur de sortie du château d'eau ;
- la gestion des fonds de l'ASUFOR due aux manques de formation des gestionnaires ;

Du coup, ces difficultés ont des conséquences sur le bon fonctionnement de l'ASUFOR comme :

- le dysfonctionnement ;;
- ralentissement et empêche la bonne marche de l'ASUFOR
- perte énorme d'eau sur le réseau.

L'ASUFOR joue par contre un rôle primordial dans la gouvernance de la collectivité, car elle contribue à :

- contribue à la bonne gouvernance et au développement au niveau de la communauté rurale ;
- alimentation courante des usagers ;
- extension du réseau au niveau des villages voisins.

L'ASUFOR bénéficie aussi à des ateliers de formation de la part de ces services décentralisés de l'Etat dans le but de mieux participer à la gestion du terroir.

II-2 -3- Accès à l'énergie :

Le secteur de l'énergie est le moins développé dans la communauté rurale. En effet, seuls quatre (04) villages appartenant aux zones de Djiguimar et de Medina Sabakh sont électrifiés sur les cinquante huit (58) que compte La collectivité locale ; soit un niveau d'électrification de 7%. Ce qui est très faible par rapport aux besoins des populations à l'électricité et ont par contre des difficultés pour développer des activités économiques.

L'extension de l'électricité dans ces villages permettrait d'améliorer les conditions de vie et d'existence des populations (développement d'activités liées à l'énergie électrique : atelier de menuiserie de bois et métalliques ,les unités de transformations céréaliers , appareils électroménagers pour la conservation des produits alimentaires).Les principales sources d'énergie à laquelle les villages s'approvisionnent comme combustible domestique sont ; les bougies bois de chauffage et lampes tempêtes.

Conscient de cela, les énergies renouvelables ou de substitution comme les foyers améliorés font leurs entrées à travers des projets. Le gaz butane, vue la cherté de la bouteille n'est utilisé que pour la préparation de certains repas et à petit échelle comme le petit déjeuner les bouses de vaches font parties des combustibles mais sont utilisées à petite échelle car pendant l'hivernage, ces bouses ne sont plus utilisables du fait de l'humidité.

Les contraintes liées au secteur énergétique dans la communauté rurale sont :

- faible taux d'accès à l'électrification rurale lié au faible pouvoir d'achat des ménages, mais aussi à la faible extension du réseau électrique ;
- difficultés d'approvisionnement en combustible domestique comme le bois, les résidus agricoles et les bouses de vaches surtout durant la saison des pluies ;
- faible accès aux panneaux solaires au niveau des ménages et structures communautaires comme les cases de santé et écoles ;
- insuffisance des groupes électrogènes et des batteries au niveau des zones rurales ;
- rareté des combustibles domestiques.

Ces contraintes entraînent des conséquences suivantes :

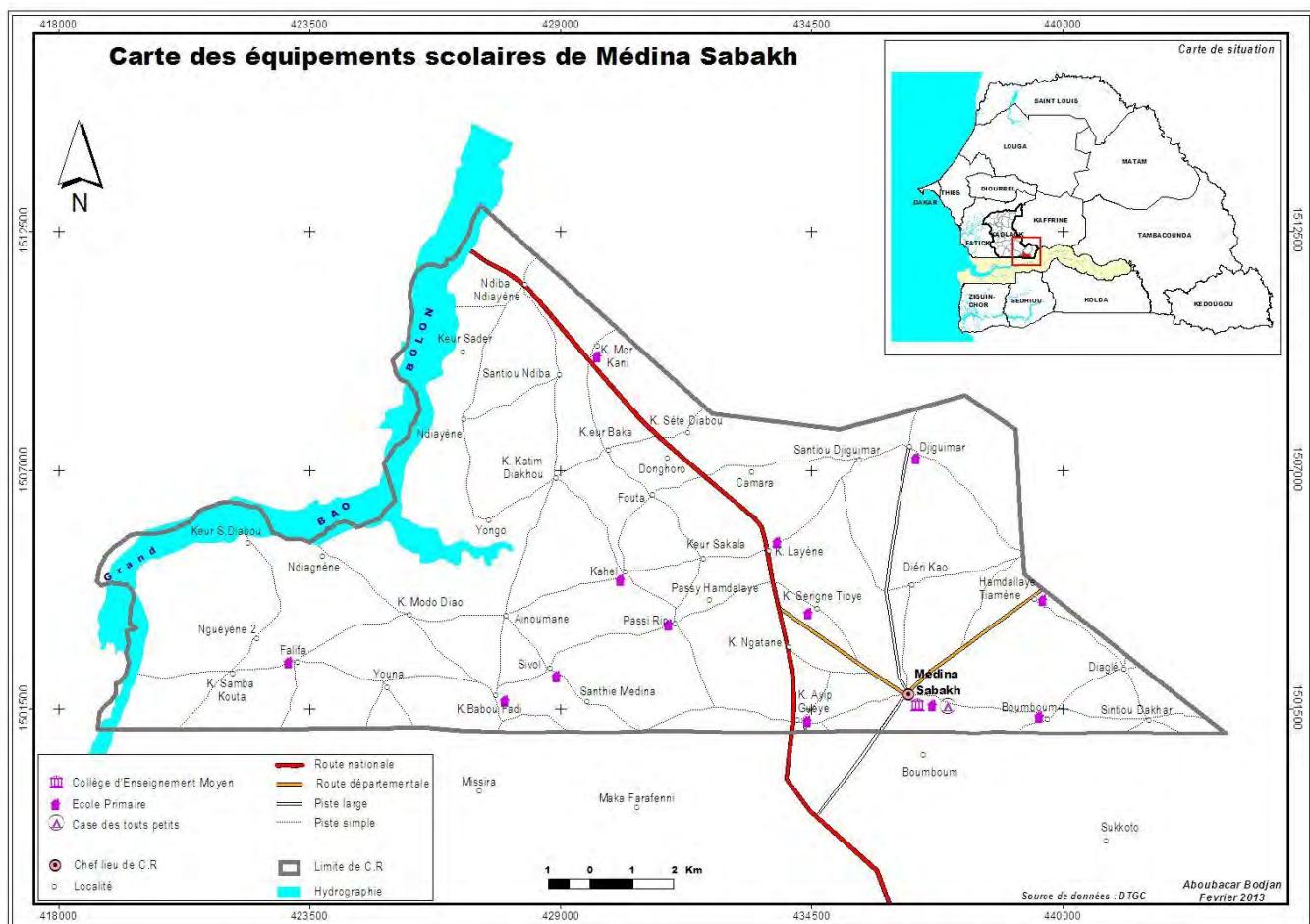
- l'insécurité ;
- la perturbation du réseau téléphonique ;

- le ralentissement des activités de production ;
- les vols de bétail fréquents ;
- la dégradation de l'environnement.

Par conséquent, face à ces contraintes, les solutions proposées sont :

- extension du réseau électrique au niveau des villages centres ;
- facilitation de l'accès à l'énergie solaire et diminution des prix d'installation ;
- reboisement d'arbres au niveau des forêts de mises en défens ;
- diffusion des foyers améliorés.

II-2-4- Accès à l'éducation et à la formation



La situation de l'éducation dans la communauté rurale comparativement aux années précédentes a un peu évolué : on en dénombre dix sept (17) écoles et un (01) CEM érigé en lycée en 2010, contrairement en 2003 où il existait que quatorze (14) écoles.

Le personnel enseignant est largement dominé par le corps des volontaires et des vacataires qui comptent trente sept (37) enseignants dans le primaire et dix neuf (19) enseignants dans le moyen secondaire. Le secteur de l'éducation connaît un faible nombre d'infrastructures scolaires, mais également un grand nombre d'enfants scolarisables qui ne fréquentent pas les écoles de même que les adultes qui n'ont jamais fréquenté les écoles.

Ainsi, les difficultés que rencontre ce secteur de l'éducation porte sur :

- l'insuffisance des infrastructures scolaires liée à la présence des abris provisoires ;
- l'insuffisance des mûrs de clôtures et de toilettes dans certaines écoles due à une absence de planification et une insuffisance de moyens financiers ;
- l'insuffisance et cherté des fournitures scolaires ;
- grèves récurrentes du corps enseignant et manque d'encadrement des enfants à la maison ;
- déficit de formation du personnel scolaire ;
- léthargie des APE (Amicale des parents d'élèves) des écoles due au manque de formation et de l'analphabétisme.

Ces difficultés ont comme conséquences :

- faible taux de scolarisation ;
- baisse du niveau scolaire des élèves ;
- abandon des élèves ;
- mauvais fonctionnement des APE ;
- mauvaise qualité des enseignements.

Ainsi les solutions proposées sont :

- augmentation des infrastructures scolaires dans le primaire et le secondaire ;

- construction des mûrs de clôture et de toilettes dans les écoles ;
- adduction d'eau potable dans les écoles ;
- construction de latrine dans les écoles ;
- augmentation du personnel enseignant par un recrutement d'enseignants qualifiés ;
- renforcement du degré d'implication des APE et du conseil rural dans la gestion de l'école ;
- renforcement des fournitures par l'augmentation de la subvention ;
- renforcement des cantines scolaires au niveau des villages centres ;
- formation des membres de l'APE des écoles sur la gestion ;
- sensibiliser les parents pour le maintien des filles à l'école.

II-2-4-1 Le collectif des directeurs d'école (CODEC)

Le collectif des directeurs d'école (CODEC) a été mis en place en 1994 et regroupe aujourd'hui vingt deux (22) directeurs d'école à travers la communauté rurale. Au niveau des villages, un directeur relai est nommé et ce dernier représente le trait d'union entre le coordonateur du CODEC et l'inspection .Le CODEC tire sa source de revenu à travers les cotisations de ses membres qui s'élèvent à 1000francs par enseignant. Le CODEC constitue un cadre d'échange et d'orientation des stratégies locales de promotion de l'éducation française dans la communauté rurale. Il joue un rôle d'appui conseil à la commission éducation du conseil rural et facilite la tâche entre l'inspection départementale de l'éducation nationale (IDEN) et les directeurs d'école.

Ainsi, le CODEC joue un rôle dans la gouvernance par le biais de :

- faciliter la tâche au PCR avec les enseignants ;
- organiser des essais communs pour l'augmentation du taux de réussite des élèves aux examens scolaires, les épreuves physiques pour l'entrée en sixième sous la supervision de l'IDEN ;
- faire participer les enseignants dans les cellules d'animation pédagogiques.

Par contre, le CODEC traverse d'énormes difficultés comme :

- le manque de moyens ;
- le directeur relai gère ses propres dépenses pour assurer la communication ;

- les écoles sont éloignées du centre où réside le directeur relai. Du coup, les moyens de locomotion peuvent freiner la liaison ;
- les directeurs sont retissant en ce qui concerne les activités de la cellule ;
- inexistence de partenaires pour le CODEC.

II-2-4-2 L'amicale des parents d'élèves

L'amicale des parents d'élèves est créée en 2006 suite au désengagement de l'Etat dans le secteur éducatif. Les APE sont chargées de chercher des partenaires pour améliorer le développement des structures éducatives et de veiller à la bonne marche des établissements.

Les APE ont en effet eu à faire d'énormes réalisations comme la :

- construction une salle de classe bien équipée au niveau du lycée ;
- construction du magasin pour la garde des matériels scolaires ;
- mise en place d'une cantine scolaire pour les élèves.

Les APE tirent leur source de revenu à travers les cotisations des parents d'élèves qui s'élèvent à 500 francs Cfa par élève et du prélèvement d'un taux de 5% sur l'inscription de chaque élève qui sera versé dans la caisse des APE.

Les APE jouent un rôle important dans la gouvernance locale car ils jouent un :

- rôle de coordonnateur car étant le relai entre l'administration et les parents d'élèves d'une part et d'autres part, entre les professeurs, le conseil et les élèves ;
- désinfection des salles de classes et désherbagés des écoles ;
- reboisement au niveau des écoles ;
- veiller à la bonne gestion de l'école.

Ainsi, les APE rencontrent d'énormes difficultés que sont :

- les problèmes financiers ;
- absence d'équipements scolaires comme : bibliothèque, cyber café ;
- non clôture du lycée de la communauté rurale ;
- absence de salles de professeurs, de salles d'informatique et de laboratoires scientifiques ;

- insuffisance de salles de classes au niveau du lycée car ce dernier ne compte que quatorze(14) classes sur vingt et un (21) cases pédagogues ;
- insuffisance de professeurs surtout scientifiques

En résumé, on peut noter que les femmes sont les plus nombreuses dans la communauté rurale. De plus, on peut également noter que les wolofs restent l'ethnie dominante dans la contrée et il y a aussi la cohabitation de deux (02) religions que sont : l'Islam et le Christianisme. On note qu'il y a une répartition inégale du peuplement au niveau de la communauté rurale, car les villages les plus proches de la frontière sont les plus habités ; par contre ceux qui sont à l'intérieur constituent les zones les moins peuplées. Ce dépeuplement dans cette partie de la communauté rurale est lié au fait que l'accessibilité de ces zones est très difficile.

L'accès aux services sociaux de bases reste et demeure un problème crucial, car la collectivité local connaît un déficit d'infrastructures de base comme les équipements éducatifs, sanitaires et hydroélectriques. Du coup, les populations connaissent d'énormes difficultés pour accéder à ces services de base.

DEUXIEME PARTIE :

**IDENTIFICATION DES DIFFERENTS ACTEURS
LOCAUX ET LEUR ROLE AU NIVEAU DE LA
COMMUNAUTE RURALE.**

CHAPITRE 1 : LES DIFFERENTS ACTEURS INTERVENANT DANS LA COMMUNAUTE RURALE ET LEUR NIVEAU D'IMPLICATION DANS LA GOUVERNANCE LOCALE

Les acteurs sont personnes physiques ou morales qui concernent à initier des actions, des interventions des pouvoirs ; des capacités dans le but de permettre un développement économique. Les acteurs peuvent être des gestionnaires ; des élus locaux, des services locaux, des services décentralisés de l'état, des partenaires ou des ONG .Ainsi de la communauté rurale de Médina Sabakh, on note une multitude d'acteurs qui jouent des rôles divers et primordiaux dans la gestion des affaires locales.

I-1- Le conseil rural

Le conseil rural est composé de quarante sept (47) membres dont onze(11) femmes soit une représentation féminine de 23% d'où l'implication assez significative des femmes dans les organes de décision de la communauté rurale. Ces conseillers sont élus pour un mandat de cinq (05) ans.

Le conseil rural est composé d'élus ayant un bon niveau d'étude. Le niveau le plus élevé est le niveau supérieur. Il est dirigé par un président communément appelé président de la communauté rurale (PCR) assisté par deux (02) vices présidents et d'un assistant communautaire qui est chargé d'exécuter les tâches administratives (Etat civil, engagement, certificat de mariage ...)

Des commissions techniques spécialisées appuient le conseil rural dans sa mission de promotion économique et sociale de la collectivité locale où on dénombre onze (11) commissions qui sont les suivantes :

- Domaniale
- Finance
- Education
- Santé, population et action sociale
- Environnement et gestion des ressources naturelles
- Planification

- Aménagement du territoire
- Urbanisme et habitat
- Culture
- Sport, loisir et jeunesse
- Action sociale

Chaque commission est dirigée par un président. Mais toutefois, il faut noter que certains membres du fait de leur manque de formation dans le domaine, ne connaissent pas les textes de loi de la décentralisation. Ce qui entraîne du coup une léthargie des commissions qui ne font pas de rapports d'activités, ni de procès verbaux des réunions à part les commissions domaniale, environnement et finance qui sont les plus dynamiques.

✓ Les ressources financières du C R

Les ressources financières de la C R proviennent principalement sur :

- la taxe rurale ;
- la taxe automobile et hippomobile ;
- le droit de place ;
- les droits de fourrière ;
- les fonds de dotation de la décentralisation ;
- les fonds de concours spéciaux.

Tableau 3 : Evolution du budget de la C R de 2008 à 2010 en franc CFA

ANNEES	Budget global	Fonctionnements	Investissements
	Prévisions	Prévisions	Prévisions
2008	144352568	43531818	100820750
2009	133053032	51772169	81280863
2010	78265361	38269445	39995916

ANNEES	Budget global	Fonctionnements	Investissements
	Réalisations	Réalisations	Réalisations
2008	54901198	25300396	29600802
2009	90698988	64424496	28274519
2010	-----	-----	-----

Source : C R de Médina Sabakh

On note une baisse du budget de la communauté rurale d'année en année .En 2008, le budget était de 144 352 568 f CFA et en 2009 à 133 053 032 f CFA. Concernant les réalisations, on note une augmentation exceptionnelle du budget de 35 797 790 en 2009. Cette évolution exponentielle se traduit par les efforts endogènes de mobilisation des ressources financières de la C R .Cela est surtout possible grâce aux efforts de l'Etat à travers les transferts de ressources comme le PNDL (programme national de développement local) et d'autres partenaires comme le PRODDEL (Programme d'appui à la décentralisation et au développement local) et le POGERT (projet de gestion et de restauration des terres).



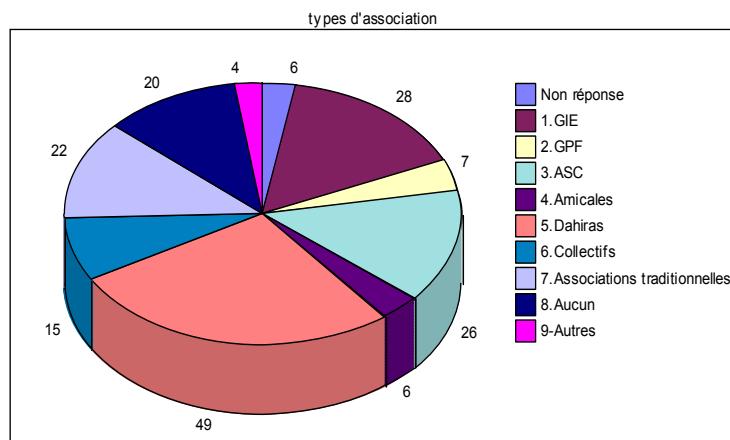
Photo 1 : la maison communautaire de la CR de Médina Sabakh

I-2- Les organisations Communautaires de Base (OCB)

Les OCB sont composées de la société civile regroupée au niveau des villages ou des zones au niveau de la C R .Elles ont pour objectif d'accompagner le conseil rural dans son

effort régulier de promotion économique ; et constituent des acteurs primordiaux dans le processus de développement local. Elles sont des dynamiques locales autour des cadres de concertation villageoise ou zonale que sont les groupements, des comités, des associations et d'autres organisations.

Graphique 3 : Types d'association



Source : Enquêtes de terrain : A. BODIAN 2012

Concernant la communauté rurale de Médina Sabakh, la majeure partie des ménages enquêtés s'activent autour de trois(03) principaux types d'association que sont : les dahiras (regroupement confrérique), les GIE et les ASC.

En effet, les enquêtes de terrain ont révélé que sur les 137 ménages interrogés, 49 s'activent dans les dahiras soit un taux de 35,8% ; 28 au niveau des GIE soit un taux de 20,4% et 26 dans les ASC soit un taux de 19%. Cette dominance des dahiras sur les autres types d'association dans la communauté rurale s'explique par le fait que cette zone est majoritairement habitée par des musulmans. De plus ; l'enseignement surtout coranique a eu un impact considérable sur la population avec l'implantation de ces écoles dans toute l'étendue de la collectivité locale.

I- 2-1- Les GPF :

Lors de notre entretien avec la motrice d'économie familiale chargée des GPF (Groupement de Promotion Féminin) de la communauté rurale, Mme Aminata KEBE nous disait que la collectivité locale compte plus d'une centaine de GPF, répartis sur tout

l'ensemble de la collectivité. Ces GPF s'adonnent à des activités génératrices de revenu comme :

- le petit commerce ;
- l'agriculture ;
- le maraîchage ;
- la teinture.

Parmi les GPF, on note quatre (04) GPF les mieux structurés juridiquement et les plus influents dans la communauté rurale que sont :

Le GPF TABAGUI : Ce GPF se trouve dans le village de Médina Sabakh et compte à son actif quarante (40) membres .Ce GPF a été mis en place le 04 Novembre 2008 et affilié à la Fédération Nationale des GPF. Le GPF TABAGUI intervient dans les domaines suivants :

- agro-sylvopastorale ;
- commerce et transformation de produits agricoles ;
- import et export ;
- prestation de service (d'adduction d'eau) et transport.

Le GPF tire sa source de financement à travers les prêts que lui octroie le Crédit Mutuel du Sénégal (CMS) , mais aussi des cotisations mensuelles de ces membres qui tournent autour de 500 francs par membre .En effet, vue le respect de ces engagements au sein du CMS et de sa crédibilité, le GPF bénéficiera pour l'année 2013, un prêt à hauteur de quatre(04) millions de francs CFA de la part de cette institution financière dans le but de bien mener ces activités.

- Le GPF BOKK XALAAT : Ce GPF se trouve dans le village de Médina Sabakh .Il a été crée le 13 Novembre 2005 et compte vingt(20) membres. Sa principale source de financement est le prêt que lui octroie le CMS .Néanmoins, le GPF connaît un problème majeur dû au fait du manque d'activités communes au sein même du GPF. En effet, d'après la monitrice, les membres du GPF se partagent l'argent du prêt et que chacune d'entre – elle mène ses propres activités.
- Le GPF MAIETA BA : Ce GPF & été crée le 12 juillet 1998 et se trouve dans le village de Ndiba Ndiayène. Elle compte cinquante trois (53) membres. Sa source de financement provient des cotisations de ces membres et des prêts que lui octroie aussi

le CMS .Le GPF intervient dans la transformation des produits locaux et aussi dans le domaine de la santé. Ces principales activités sont : Le petit commerce des produits locaux et l’alphabétisation des femmes car sa présidente est la présidente départementale des femmes.

- Le GPF ANGLE L’ISLAM = Ce GPF vient tout juste d’être mis en place puis que c’est le 28 d décembre 2012 qu’il voit le jour. Il se trouve dans le village de Keur Ayib. Ce GPF s’active dans le petit commerce et la location de certains matériels comme les chaises, bâches entre autres. Sa principale source de financement est la cotisation de ces membres qui tournent autour de 500 f par mois. Ce GPF reste très dynamique.

Néanmoins, ces GPF sont confrontés à :

- un faible accès au crédit ;
- l’absence d’initiative ;
- au manque de formation ;
- l’analphabetisme ;
- l’absence dans la gestion ;
- aux difficultés de remboursement des crédits ;
- manque de logistique de la part du CADL (centre d’appui au développement local) car la monitrice a du mal à faire le tour des villages car ne possédant pas de voiture de fonctionnement.

On peut noter aussi un autre problème majeur qui est le contournement des financements car d’après toujours la monitrice, les partenaires, en venant sur le terroir au lieu de venir la consulter pour avoir plus d’information, préfèrent aller eux-mêmes voir les GPF pour discuter avec eux pour les financer. Du coup, ce qui pose souvent des problèmes à ces trois (03) parties à savoir : La monitrice, les partenaires et les GPF.

I- 2- 2- Les GIE : (Groupement D’Intérêt Economique)

Les GIE sont au nombre de quarante sept (47) et sont plus crédibles au niveau des institutions financières qui octroient des crédits car se sont des structures ayant une reconnaissance juridique. Cette reconnaissance permet entre autres de contractualiser avec des institutions financières comme le CMS. C'est la raison pour laquelle aujourd’hui dans la communauté rurale, beaucoup de GPF sont érigés en GIE.

Ces GIE s'activent autour :

- du petit commerce ;
- des champs collectifs ;
- de l'embouche ;
- du maraîchage ;
- de la teinture ;
- du micro crédit.

Ainsi donc parmi les GIE les plus influents dans la communauté rurale, on peut noter :

Le GIE GALLE AINABE (maison des éleveurs) de Médina Sabakh et le GIE DIRFEL (Directoire des Femmes Eleveurs) de Ndiba Ndiayène. Ces deux (02) s'activent dans le domaine de l'élevage au niveau de la communauté rurale. On peut également noter un autre GIE appelé l'association des artisans située dans le village de Poste keur Ayib .Ce GIE regroupe tous les artisans autour d'un même idéal et s'active dans la commercialisation de leurs articles.

Néanmoins comme les GPF, les GIE, connaissent d'énormes difficultés comme :

- insuffisance d'un encadrement
- accès difficile au crédit
- difficultés de remboursement du crédit

I- 2- 3- Les Associations Culturelles et Sportives(ASC)

La communauté rurale compte soixante trois (63) Associations réparties à travers les villages. Leur vocation principale est d'organiser ou de participer à des manifestations culturelles et sportives. C'est ainsi qu'en hivernage avec le concours financier du conseil rural, des tournois de football inter-villages sont organisés, pour l'épanouissement des jeunes.

Toutefois avec la politique étatique des vacances citoyennes, Les ASC s'impliquent de plus en plus dans les activités de développement comme le reboisement des périmètres communautaires et des journées d'investissement humain. Mais malheureusement, ces ASC tombent en léthargie après la saison des pluies en raison essentiellement du départ massif en exode des jeunes qui les composent, vers les centres urbains .En outre , le conseil rural octroie

des subventions à hauteur de 25000 francs Cfa pour chaque ASC par saison pour leur appuyer au financement de leurs activités.

I -2-4- Le Comité de Santé

Le comité de santé est dirigé par une équipe de six (06) membres. Elle a pour objectif d'assurer le fonctionnement des structures de santé en effectuant les dépenses au sein de ces structures ; de représenter aussi la population dans ces structures. Le comité joue aussi le rôle d'entretien au poste de santé communautaire, d'approvisionnement en médicament.

Le comité de santé joue un rôle important à travers ces actions menées dans le domaine de la santé comme :

- en collaboration avec certains ONG comme AFRICARE, le comité de santé a procédé à l'extension du poste de santé et de la maternité ;
- organisation des journées de don de sang ;
- création d'un centre de santé dans le but de faciliter l'accès à la population locale aux soins ;
- assistance des personnes les plus démunies par la gratuité des soins voire même de l'évacuation en cas d'urgence ;
- organisation des conférences publiques au niveau des villages dans le but de mieux sensibiliser les populations sur certaines pathologies ;

Cependant, le comité de santé connaît d'énormes difficultés que sont :

- un problème de finance dû au nombre assez important du personnel médical ;
- charges trop lourdes ;
- recettes très insuffisantes ;
- les ambulances sont en mauvais état ;
- situation défectueuse des routes des villages ;

I-2-5- Le Groupement des transporteurs

Le groupement des transporteurs a été mis en place en 1996 .Il regroupe l'ensemble des transporteurs de la communauté rurale de Médina Sabakh et compte à son actif plus de cent (100) membres. Son objectif est de défendre les intérêts des transporteurs, de développer le

secteur du transport dans la communauté rurale et d'assurer la cohésion sociale entre les transporteurs et les clients.

En effet, le groupement des transporteurs ne bénéficie d'aucun soutien financier ou matériel de la part du conseil rural .Donc, il tire de ces ressources financières à travers la vente des cartes de membre à hauteur de 2000 francs en plus des cotisations mensuelles de ces membres.

Cependant, le groupement des transporteurs connaît d'énormes difficultés liées à :

- la vétusté des voies de communication comme les axes principaux tels que l'axe Kaolack-Nioro, Nioro-Sokone, Kaolack-Karang et Kaolack-Poste Keur Ayib ; et les axes secondaires tels que Médina Sabakh-Ngayéne ;
- le prix excessif du carburant ;
- la fréquence des montages sur les routes par les services de sécurité entre Poste Keur Ayib et Kaolack. En effet, lors de notre entretien avec le président du groupement, ce dernier nous signalait que sur le tronçon Poste Keur Ayib- Kaolack qui fait moins de 100 kilomètres (km), on en dénombre une cinquantaine(50) de montages policiers ;
- fraude massive de marchandises de la part des clients qui constitue la principale source de conflit entre transporteurs et forces douanières.
- .

I. 3. Les services déconcentrés de l'état

I. 3.1- Le conseil local de la jeunesse (CLJ)

Le conseil local de la jeunesse est un démembrlement du ministère de la jeunesse. Il regroupe tous les jeunes des différents villages et intervient dans toutes les activités de jeunesse de la collectivité telles que le sport, la culture, le développement socioéconomique. Le CLJ a pour objectifs principaux de :

- réunir tous les jeunes des villages sur un même idéal ;
- créer un cadre d'épanouissement, de réflexion et d'orientation ;
- régler les conflits qui règnent au sein des jeunes ;

- participer à la formation des jeunes dans des secteurs de l'économie, du social et sportif ;

Le CLJ tire ses revenus à travers les fonds de dotation de la décentralisation, des subventions du conseil rural et des activités génératrices comme l'organisation des galas de lutte, des oscars des vacances.

En effet, le CLJ à travers ses activités a pu faire des réalisations importantes dans la collectivité telles que :

- l'organisation des journées de don de sang et de la sensibilisation de la population surtout les jeunes de certaines maladies comme les maladies sexuellement transmissibles (MST), des grossesses précoces....
- organisation durant les vacances des cours de renforcement des élèves du primaire et du secondaire ;
- mise en jeu d'un trophée permettant aux différentes ASC de se retrouver et de compétir entre eux dans le but de mieux raffermir les relations entre les villages
- appui aux jeunes et ASC en les dotant de subventions ;
- donner des orientations au conseil rural pour veiller au bon développement de la communauté rurale ;
- faire participer la jeunesse dans la gouvernance locale ;

Ainsi, malgré ces nombreuses réalisations, le CIJ rencontre des difficultés que sont :

- l'accès difficile de la population dû au manque moyens ;
- manque de moyens comme les fournitures scolaires. Du coup, il ne peut faire des distributions de fournitures au sein des écoles.

I-3-2 Le Crédit Mutuel du Sénégal (CMS)

Le crédit mutuel du Sénégal est la seule structure d'épargne et de crédit à installer une succursale dans la collectivité locale de Médina Sabakh. Il a été mis en place en 1989 et compte dans son personnel trois (3) agents dans le village de Médina Sabakh, un (01) agent à keur Ayib et des permanences sont assurées au niveau des marchés hebdomadaires dans le but d'ouvrir des comptes et de faire des versements pour le compte des commerçants.

Le crédit mutuel a pour objectif principal la collecte, l'épargne et la production du crédit. Il a aussi des objectifs spécifiques tels que :

- la lutte contre la pauvreté ;
- participer au développement social ;
- faciliter l'accès au crédit pour les personnes à faible revenu comme les petits commerçants, éleveurs et autres ;
- domiciliation des salaires et corps émergents ;
- transfert d'argent par le biais des services de transfert comme Western Union, Money Express, Ria, Money gram, WARI.

Le CMS a eu à faire des réalisations importantes comme :

- en épargne, le CMS a enregistré 258 millions de francs en 2012 ;
- un en cours de crédit (prêt non encore remboursé) estimé à 379 millions de francs ;
- le nombre de sociétaires (clients) est de 3092 clients ;
- la production (prêt) est de 298 millions de francs.

Tableau 4 : Evolution des agrégats de 2008 à 2011 en francs CFA du CMS de la CR de Médina Sabakh.

Années / Agrégats	2008	2009	2010	2011
Epargne	189516263	225930094	219993020	275897000
Production	364795612	376720100	353982000	420672000
En court de crédit	297146703	329412509	336095255	353900000
sociétaire	2344	2496	2363	2853

Source : CMS de la CR de Médina Sabakh.

En effet, le CMS joue un rôle primordial dans la gouvernance locale car :

- dans le domaine agricole, le CMS a financé la somme de 149 millions de francs pour la campagne agricole en 2012 ;
- dans le domaine commercial, le CMS a octroyé 9 560 000 de francs CFA ;
- le CMS a octroyé au corps enseignant un crédit à hauteur de plus de 50 000 000 francs Cfa.

Néanmoins, le CMS connaît d'énormes difficultés que sont :

- le non remboursement des crédits de certains sociétaires qui s'élèvent à 8 500 000 de francs CFA ;
- la sensibilisation des clients est difficile car la majeure partie des sociétaires ne sont pas instruits ;
- problème de sécurité car la zone se situe dans un axe transfrontalier, car d'après le responsable de l'agence, le CMS a connu à deux (02) tentatives de cambriolages. Mais heureusement les malfaiteurs avaient du mal à accéder au coffre fort où se trouvait l'argent.



Photo 2 : Crédit Mutuel de la CR de Médina Sabakh

I-3-3 Le Centre D'appui au Développement local (CADL)

En remplacement du Centre d'Expansion Rurale Polyvalent(CERP) , dans les années 2000, le Centre d'Appui au Développement Local (CADL) est un centre pluridisciplinaire composé d'agent de l'agriculture, d'agent d'élevage, du service d'hygiène, des eaux et forêts, de la monitrice d'économie familiale chargée d'encadrer les GPF et le chef du CADL qui est chargé de la coordination de tous les actions.

Le CADL aide le conseil rural et la sous-préfecture au plan technique sur l'élaboration de son budget annuel, des activités techniques.

I-3-4 La Sous – Préfecture

La sous – préfecture est un représentant de l'état qui assure le relais et la coordination des activités entre l'état et la communauté rurale de Médina Sabakh. Mais depuis la réforme de 1996, elle exerce un pouvoir de contrôle a posteriori des activités du conseil rural relatif à la gestion des affaires locales. Elle préside les conseils locaux de développement (CLD) et les services étatiques comme le CADL intervenant dans l'arrondissement de Médina Sabakh et le PCR.

I-4- Les services départementaux et régionaux

Les services départementaux et régionaux sont des structures administratives qui s'activent dans le développement de la communauté rurale et veillent à la cohérence entre les plans et programmes locaux et régionaux. Les services sont composés de :

- service départemental de l'hydraulique
- service régional de l'aménagement et de la planification
- service régional de l'agriculture et de l'élevage
- l'inspection départementale de l'éducation Nationale (IDEN)
- du service des eaux et forêts

Ainsi, on peut noter que ces services ont leur siège dans le département de Nioro ou dans la région de Kaolack.

I-5- Les partenaires au développement de la communauté rurale

Les partenaires au développement sont composés essentiellement d'organisation non gouvernementale. Ils sont nombreux à l'intérieur dans la collectivité locale et œuvrent pour le recul, le freinage de la pauvreté qui sévit la population locale. Ceci est possible avec la combinaison des énergies par le biais du conseil rural. Ainsi, parmi les partenaires les plus-en vue dans la C R, nous pouvons noter :

I-5-1- Le programme National de Développement Local (PNDL)

Le Programme National de Développement Local appuie la collectivité locale surtout dans les secteurs sociaux de base comme : La santé, l'éducation, l'hydraulique... C'est un programme sous la tutelle de l'Agence Régionale de Développement et à pour but de faciliter la coordination et la l'harmonisation des interventions et des initiatives de la collectivité locale en matière de développement local.

I-5-2- Le Projet de Gestion et de Restauration des Terres (PROGERT)

Le projet de restauration des terres dégradées du bassin arachidier a pour objectif de combattre la dégradation des terres et de participer aux efforts de la pauvreté en préservant les ressources naturelles par le biais d'un programme durable d'aménagement des terres.

I-5- 3- USAID WULAA NAFAA

L'USAID WULAA NAFAA a pour rôle d'appuyer les collectivités locales dans la gestion des ressources naturelles de la collectivité locale et la promotion d'une agriculture durable à travers des formations et l'accroissement des activités génératrices de revenu tout en mettant l'accent sur la conservation de la biodiversité.

I-5-4- Agence National du Conseil Agricole et Rural (ANCAR)

L'Agence National du Conseil Agricole et Rural intervient aussi dans la communauté rurale. Elle œuvre pour la promotion de l'agriculture et de l'élevage au sein du conseil rural. Elle a mis sur pied un cadre de concertation appelé cadre local de concertation des organisations de producteurs (CLCOP) depuis 2009 et a pour objectif de répondre aux besoins des productions locaux.

I-5-5- Programme d'appui à la Décentralisation et au Développement Local (PRODDEL)

Le Programme d'appui à la Décentralisation et au Développement Local a pour rôle majeur d'accompagner les organisations de la société civile, le secteur privé et les élus locaux pour assurer des stratégies de développement en conformité avec les dispositions avec les textes et lois de décentralisation.

CHAPITRE II : LES CADRES DE CONCERTATION ET LEUR NIVEAU D'IMPLICATION

I- AGRICULTURE

L'agriculture demeure le moteur de l'économie locale puisque étant la principale source financière de la population locale. Ainsi, elle mobilise la quasi totalité des forces vives de la communauté rurale en hivernage. C'est pourquoi le pouvoir d'achat des habitants, est fortement corollé à la production agricole d'une manière générale et arachidière en particulier. En effet, cette spéculation constitue la principale culture de rente de la localité car occupant plus de 50% des superficies emblavées annuellement. Toutefois, on observe ces dernières années une avancée significative de la culture de la pastèque eu égard à :

- la faiblesse des ressources financières nécessaires à sa culture,
- sa capacité d'adaptation face au stress hydrique,
- son caractère facilement commercial car ne nécessitant pas dans la plupart des cas d'être transporté,
- et les péripéties notées au niveau de la commercialisation de la production arachidière.

Par ailleurs, les cultures vivrières telles que le mil ou le maïs sont aussi pratiquées à grande échelle car constituant la base de l'alimentation locale. Quant au niébé et au sorgho, ils servent généralement de cultures d'appoint. En effet à cause des difficultés rencontrées par les paysans pour accéder en quantité suffisante à des semences de qualité d'arachide ou de mil, ceux ci se rabattent sur les spéculations précitées pour occuper les poches vides. Ceci justifie la faible attention dont elles font l'objet de la part des chefs de ménage.

Toutefois, malgré son rôle prépondérant dans la vie de la localité, l'agriculture reste extensive et tributaire d'une pluviométrie très variable. Ce qui explique quelque part la précarité de l'économie locale qui dépend des caprices climatiques. A cela s'ajoute une chute généralisée des rendements agricoles, notée depuis quelques années. Pour l'arachide par exemple, les paysans avouent obtenir difficilement une tonne à l'hectare alors que le rendement était d'une tonne cinq cent (1,5 tonne¹¹), vingt ans au paravent. Parmi les causes, on peut citer :

.La baisse de fertilité des terres de culture liée à :

- l'amendement insuffisant d'engrais chimiques et organiques l'absence de stratégie de protection des parcelles contre l'érosion éolienne et hydrique

- un abandon de la pratique de la jachère découlant de la forte pression foncière.

Le non-respect du calendrier cultural consécutif à :

- la distribution tardive des semences par les services compétents,
- et la faible constitution des réserves personnelles.

La vétusté du parc de matériels agricoles qui date généralement de plus de dix ans du fait de la faiblesse de l'épargne locale et l'accès difficile au crédit matériel par les paysans.

- l'envahissement fréquent des cultures par des prédateurs à cause de :

- la faible qualité des produits phytosanitaires utilisés pour le traitement des foyers infectés
- et l'absence de collaboration avec les services techniques compétents pour la réussite des opérations de lutte.

La principale conséquence de cette situation est une baisse considérable du niveau de vie de la population locale qui éprouve d'énormes difficultés pour la satisfaction de leurs besoins élémentaires. En effet, d'après une étude réalisée par la direction de la statistique de Kaolack, en 2001 le déficit vivrier s'élevait à 1 078 tonnes dans la localité. Ce dernier résulte de la différence entre la production céréalière disponible qui est de 4 219 tonnes et les besoins calculés sur la base des normes de la FAO, qui est de 185 Kg par an et par personne. Pour palier à cette situation les habitants de la collectivité locale, sont généralement obligés de brader leurs biens matériels ou cheptel dans les loumas environnantes. Ceci est aussi à l'origine du faible pouvoir de négociation des paysans pour la commercialisation de la production agricole. Ainsi, cette dernière est souvent vendue à des rabatteurs qui profitent de la saturation du marché pour fixer des prix très en deçà de leur valeur marchande Quant aux jeunes, ils préfèrent partir en exode à la recherche de petits boulot pour appuyer leur famille restée au village.

Par ailleurs, les cultures de contre saison sont aussi pratiquées, dans la partie Nord et Ouest de la communauté rurale où il existe de nombreuses vallées. Cependant l'exploitation reste encore timide à cause des difficultés d'accès à l'eau douce. En effet, les principales sources d'approvisionnement sont les puits et les mares, qui tarissent à partir Avril / Mars. En outre, la divagation des animaux, liés à la prédominance du mode d'élevage extensif, occasionne de lourdes pertes.

Néanmoins, les acteurs, composés en majorité de femmes, réussissent tant bien que mal à s'en sortir. C'est ainsi qu'au niveau des deux zones les plus productrices, que sont les Pakane et koël, la production de 2002 est estimée respectivement à quatre (4) tonnes et deux tonnes cent (2,1t) d'oignons (2). Et concernant la tomate, elle a été respectivement de trois cent (300) et de cent (100) casiers écoulés dans les marchés environnants et kaolackois. D'autres

spéculations comme le riz, le piment, l'aubergine, sont aussi cultivés avec des performances semblables.

Conscientes du rôle prépondérant de ce secteur dans l'économie locale et la lutte contre la pauvreté, le conseil rural de concert avec la population, a décidé de s'attaquer aux maux qui gangrènent son expansion. C'est dans ce sens que la valorisation du potentiel maraîcher a été retenue comme principal objectif opérationnel d'ici 2007 dans le but de réduire le sous emploi dans la localité.

Nonobstant cet objectif, il a été aussi retenu d'améliorer la fertilité des sols en mettant l'accent sur :

- la lutte contre l'érosion hydrique et éolienne
- et la vulgarisation de la technique de compostage.

Faciliter l'accès à des semences de qualité en :

- améliorant la gestion des magasins de stockage
- promouvant la constitution de réserves personnelles
- promouvoir le renouvellement du parc de matériel agricole facilitant l'accès au crédit
- définir une meilleure stratégie de lutte contre les déprédateurs avec le concours des services compétents.

Les cadres de concertation sont des démarches par lesquelles est organisée la participation des citoyens, directement ou à travers d'instances représentatives, au processus de décision. En effet, la concertation constitue l'étape fondamentale du développement local car permettant de sensibiliser les populations sur l'utilité de leur participation au niveau de la gouvernance locale.

En effet dans la communauté rurale de Médina Sabakh, tous les cadres de concertation s'activent dans le domaine de l'agriculture qui constitue un secteur primordiale dans la vie active de la population locale. Ainsi on en dénombre quatre (04) cadres de concertation qui exercent un rôle fondamental dans le développement et participent aussi dans la gouvernance locale.

I-1-Le PENC-MI

Ce cadre de concertation a été mis en place en 2007 sous la tutelle d'un programme appelé Symbiose Sénégal et qui a son siège au niveau du département de Nioro. Ce cadre polarise tous les villages de la collectivité de Médina Sabakh. Ainsi des comités de supervision appelés KEPAR ou INTER KEPAR sont mis en place au sein des villages pour

faire fonctionner davantage ce cadre. Sa principale source de financement provient pour la plupart des nombreuses quêtes réalisées par ces partenaires à travers toute l'Autriche.

Ce cadre de concertation a pour objectifs principaux le développement équitable de la communauté rurale, la sensibilisation des populations locales et assurer cette population une autosuffisance alimentaire. Le bureau du cadre est composé de six(06) membres dont deux(02) filles.

Ainsi, depuis sa création, ce cadre a joué un rôle fondamental au niveau de la gouvernance locale et intervient sur plusieurs volets :

- Sur le volet environnemental, le cadre a eu enregistré des résultats remarquables comme :
 - ✓ la confection de gabion (cordon pierreux) au niveau des villages ;
 - ✓ plantation de pépinières ;
 - ✓ reboisement d'arbres dans les Pakane de Ndiawny, Keur Boubou, Samba Atta, Keur Cagni, Santhie Mor Aicha, Demba Djeddah ;
 - ✓ formation des jeunes sur le tissage et la pose de gabion ;
 - ✓ formation sur la confection et la pose de riches (endroit où se posent les abeilles) ;
 - ✓ formation sur la confection de fourneaux artisanaux appelés fourneaux bane ak souf
 - ✓ organisation des journées de SET-SETAL au niveau des villages ;
 - ✓ construction de barrages anti-sel pour lutter contre la salinisation des sols.
- En ce qui concerne le volet économique, le cadre de concertation intervient dans :
 - ✓ le maraîchage ;
 - ✓ l'octroi des hectares de maïs, et des engrains pour le développement de l'agriculture aux personnes nécessiteuses ;
 - ✓ formation des populations sur divers domaines d'activités comme la teinture, la saponification etc.
 - ✓ formation en riziculture et octroi de semences et d'intrants pour la riziculture ;
 - ✓ la récolte du miel ;
 - ✓ intervention sur l'autosuffisance alimentaire dans les rizières de la vallée du Baabolong en encourageant le développement de la culture du riz.

- Dans le volet éducatif, le cadre a fait des réalisations remarquables :
 - ✓ organisation des colonies de vacances ;
 - ✓ développement de l'éducation environnementale par le biais de la formation en pépinière, en maraîchage au niveau des écoles ;
 - ✓ désherbage des écoles avant la rentrée scolaires.
- Concernant le volet de la santé, on peut noter :
 - ✓ les séances de causeries et entretien sur certaines maladies telles que le VIH SIDA, les IST, le paludisme ;
 - ✓ le maraîchage organique à travers l'utilisation des produits non chimiques dans la consommation ;
 - ✓ la sensibilisation de la population sur l'utilité de la consommation des produits locaux comme le Gurubaan, Laax-Thiaxaan.

Ainsi lors de notre entretien avec le président de ce cadre de concertation en l'occurrence Mr Ousmane Touré, ce dernier nous affirmait que depuis la création de PENC-MI, on a senti une conscientisation remarquable de la population. Donc aujourd'hui, la population s'implique et se sent dans la gestion des affaires la collectivité locale. Ce cadre a permis donc à la population d'avoir une ouverture dans les domaines d'intervention car au début, tout était concentré dans le village de Médina Sabakh. Mais avec la réorganisation de ce cadre, les populations se sentent désormais plus concerner dans la gouvernance.



Photo 3 : Les femmes de PENC-MI dans leur jardin

I-2-La coopérative

La société coopérative est un regroupement autonome de personnes volontairement réunies pour satisfaire leurs aspirations et besoins économiques sociaux, culturels et communs, au moyen d'une entreprise dont la propriété et la gestion sont collectives et où le pouvoir est exercé démocratiquement et selon les principes coopératifs.

La société coopérative peut, en plus de ses coopérateurs qui en sont les principaux usagers, traiter avec des usagers non coopérateurs dans les limites qui fixent les statuts.

La société coopérative repose sur les valeurs fondamentales que sont :

- la démocratie
- la prise en charge et la responsabilité personnelles et mutuelles
- l'égalité, l'équité et la solidarité
- une éthique fondée sur l'honnêteté, la transparence, la responsabilité sociale, l'altruisme.

Ainsi, ces valeurs fondent les principes coopératifs qui sont :

- l'adhésion volontaire et ouverte à tous
- le pouvoir démocratique exercé par les coopérateurs
- l'autonomie et l'indépendance
- l'éducation, la formation et l'information
- la coopération entre organisations à caractère coopératif
- l'engagement volontaire envers la communauté.

Les organes de gestion de la coopérative doivent disposer au maximum :

- d'une assemblée générale
- d'un organe d'administration et de gestion : conseil d'administration /conseil de direction

- d'un organe de contrôle, indépendant de l'organe de gestion.

Ainsi concernant la coopérative de la communauté rurale de Médina Sabakh, elle a été mise en place le 5 Mai 2011 et polarise tous les villages de la collectivité. La coopérative compte cent soixante dix(170) membres. Son domaine d'intervention est l'agriculture plus particulièrement dans la distribution et la production de semences de qualité car elles se font de plus en plus rares. Son siège se trouve dans le village de Médina Sabakh. En effet, la coopérative distribue des semences à ces membres et à la fin de chaque récolte, ces derniers viennent revendre leurs productions à la coopérative dans le but d'augmenter la qualité de semences.

Ainsi, la coopérative a des objectifs principaux que sont :

- améliorer les conditions économiques des membres en leur fournissant avantageusement les biens et services dont ils ont besoin
- redonner un autre blason à la qualité des semences
- aider la population locale à l'accès à la semence de la qualité, aux intrants dans l'optique d'améliorer les ressources financières des ménages.

Les sources de financement de la coopérative proviennent de l'adhésion d'une somme de 10000francs Cfa par membre répartie comme suit : les 7500francs sont versés dans le capital social (banque) et les 2500francs dans la caisse de la coopérative pour assurer son fonctionnement. On peut également noter l'appui de l'Etat et des bailleurs de fonds par l'intermédiaire de son principal partenaire qui est l'Association pour la Promotion et le Développement à la Base (ASPRODEB). C'est par le biais de l'ASPRODEB que l'Etat et les bailleurs participent au financement de la coopérative qui consiste principalement à rémunérer les agents et à subventionner les membres. Le bureau de la coopérative comprend neuf (09) membres et on note ainsi un conflit d'intérêt au sein même de la coopérative. Mais selon la présidente de la coopérative, ce conflit d'intérêt n'engendre en rien la bonne marche de ce cadre de concertation.

La coopérative dispose d'un personnel avec de lourdes charges mensuelles payées à ces agents évaluées à 720000 francs Cfa (voir tableau des charges du personnel). Le personnel est ainsi composé :

- Un (01) directeur, qui est un ingénieur agronome
- Un (01) technicien
- Trois (03) superviseurs

Tableau 5 : Charges mensuelles du personnel de la coopérative en franc Cfa

Personnel	Montant
Directeur	300.000
Technicien	200.000
Superviseurs	150.000
Carburant	75000
Total	720.000

Source : la coopérative

NB : Pour chaque superviseur, en plus de son salaire mensuel de 50000 francs Cfa, la somme de 25000 francs Cfa par mois est allouée à chacun d'eux pour l'achat de carburant pour leur déplacement. Chaque superviseur est doté d'une moto de service.

La coopérative a enregistré d'énormes résultats comme :

- la distribution des semences (voir tableau quantité de semences distribuées, des superficies emballées, des quantités collectées)
- l'encadrement des producteurs
- subvention des semences et des intrants pour les producteurs

Tableau 6 : Quantités de semences distribuées en 2012

Variétés	Niveau	Quantités Achetées	Quantités

		(T)	Distribuées (T)
F11	N2	4,5	4,5
GH 119 – 20	N2	10	10
73 – 33	N2	23	23
TOTAL	N2	37,5	37,5

Tableau 7: Surfaces emblavées en 2012

Variétés	Niveau	Superficie emblavée	Nombre de Producteurs
F11	N2	18,02	20
73 – 33	N2	102,73	95
GH 119 – 20	N2	38,02	39
TOTAL	N2	158,84	154

N.B : La coopérative compte 170 producteurs, par ailleurs certains producteurs ont pris deux variétés variantes.

Tableau 8 : Quantité collectée en 2012

Variétés	Niveau	Quantité (T)	P.U / franc CFA (kg)	P.T Achat Semence franc CFA
F11	N2	6,06	175	1 060 500
733 – 33	N2	26,05	175	4 637 500
GH 119 – 20	N2	11,05	175	1 933 750
TOTAL	N2	43,61	175	7 631 750

Source : La coopérative

En effet, malgré les nombreuses réalisations que la coopérative a faites, d'énormes difficultés ont été notées au sein de la coopérative. Ainsi donc on peut noter :

- le manque d'information de certains producteurs, car à la fin de chaque récolte, certains producteurs préfèrent vendre leur production au niveau des autres marchés alors qu'il était convenu de vendre à la coopérative.

- la demande en semence est largement supérieure à l'offre. Du coup, tous les membres de la coopérative ne peuvent avoir des semences en qualité abondante.
- le non respect des cotisations de certains producteurs
- le retard des prêts au niveau des institutions financières
- le retard de distribution des intrants qui entraîne la diminution de la production surtout en maïs.



Photo 4 : Magasin de stockage de la coopérative

I – 3 – Le cadre local de concertation des organisations de producteurs (CLCOP)

Le cadre de concertation des organisations des producteurs (CLOCOP) est un mécanisme institutionnel qui permet aux organisations de producteurs (OP) d'une même communauté de se retrouver, de se concerter, d'échanger leurs expériences, de valoriser leurs conditions d'activités et de vie.

Le CLCOP comprend tous producteurs composés d'agriculteurs, d'éleveurs, de pêcheurs et de toute autre activité en amont et en aval de l'agriculture résidant dans la communauté rurale, acceptant de se conformer au présent règlement intérieur et de toutes dispositions et règlements adoptés par le CLCOP en matière de gestion administrative, comptable et financière.

Les organes de décision et gestion du comité de concertation des OP sont :

- l'assemblée générale
- le conseil d'administration

- le bureau de coordination technique (BCT) qui est l'organe d'exécution et de coordination des activités du CLCOP
- la commission chargée du suivi évolution
- la commission chargée du contrôle
- la commission chargée de l'information et de la communication
- la commission chargée de partenariat

L'organe principal de la prise de décision est l'assemblée générale.

Le CLCOP de la communauté rurale de Médina Sabakh a été mise en place en 2010 et polarise tous les villages de la collectivité locale. Il regroupe les GIE, les GPF et les ASC et compte à son sein dix huit(18) groupements et associations. Sa ressource de financement provient principalement de l'adhésion de 5000francs Cfa pour chaque groupement ; mais aussi de la somme de 500 000 francs Cfa que leur octroie l'ASPRODEB pour le déroulement des activités pour le déroulement de ces activités. Son siège se trouve dans le village de Médina Sabakh et plus précisément au niveau de la maison communautaire. Le CLCOP intervient dans le domaine de l'agriculture ; mais les groupements s'activent pour la majorité dans la transformation des produits agro-alimentaires.

I – 4 – La centrale d'achat

La centrale d'achat a été créée le 12 février 2009 et polarise aussi tous les villages de la communauté rurale. Elle est composée de GPF, de GIE et ASC et regroupe au total quarante deux (42) groupements .Son siège se trouve au niveau du foyer des femmes de Médina Sabakh. Elle intervient dans la commercialisation des produits agricoles, aide la population locale dans le domaine de l'agriculture et sensibilise la population surtout les GPF et les GIE pour la promotion de certaines activités comme la teinture, le commerce, le micro crédit, l'agro-alimentaire et aider les producteurs à l'accès facile aux semences et intrants.

Le financement de la centrale est principalement tiré de l'adhésion des membres qui est fixée à 10 000francs Cfa pour chaque groupement.

En effet, vue leur étroite collaboration entre ces deux cadres de concertation (CLCOP et centrale), ils ont les mêmes objectifs spécifiques et difficultés.

Concernant les objectifs spécifiques, ils sont l'essentiel :

- aider les producteurs pour l'obtention et la production des semences, des intrants et matériels agricoles
- aider les producteurs à acquérir des matériels de transformation des produits agricoles en produits agro-alimentaires
- multiplier les magasins de stockage au niveau des villages
- renforcement des capacités des différents groupements œuvrant au sein du CLCOP et de la centrale
- faciliter l'octroi de crédits des groupements au niveau des institutions financières dans le but de permettre aux groupements de mener à bon escient leurs activités.

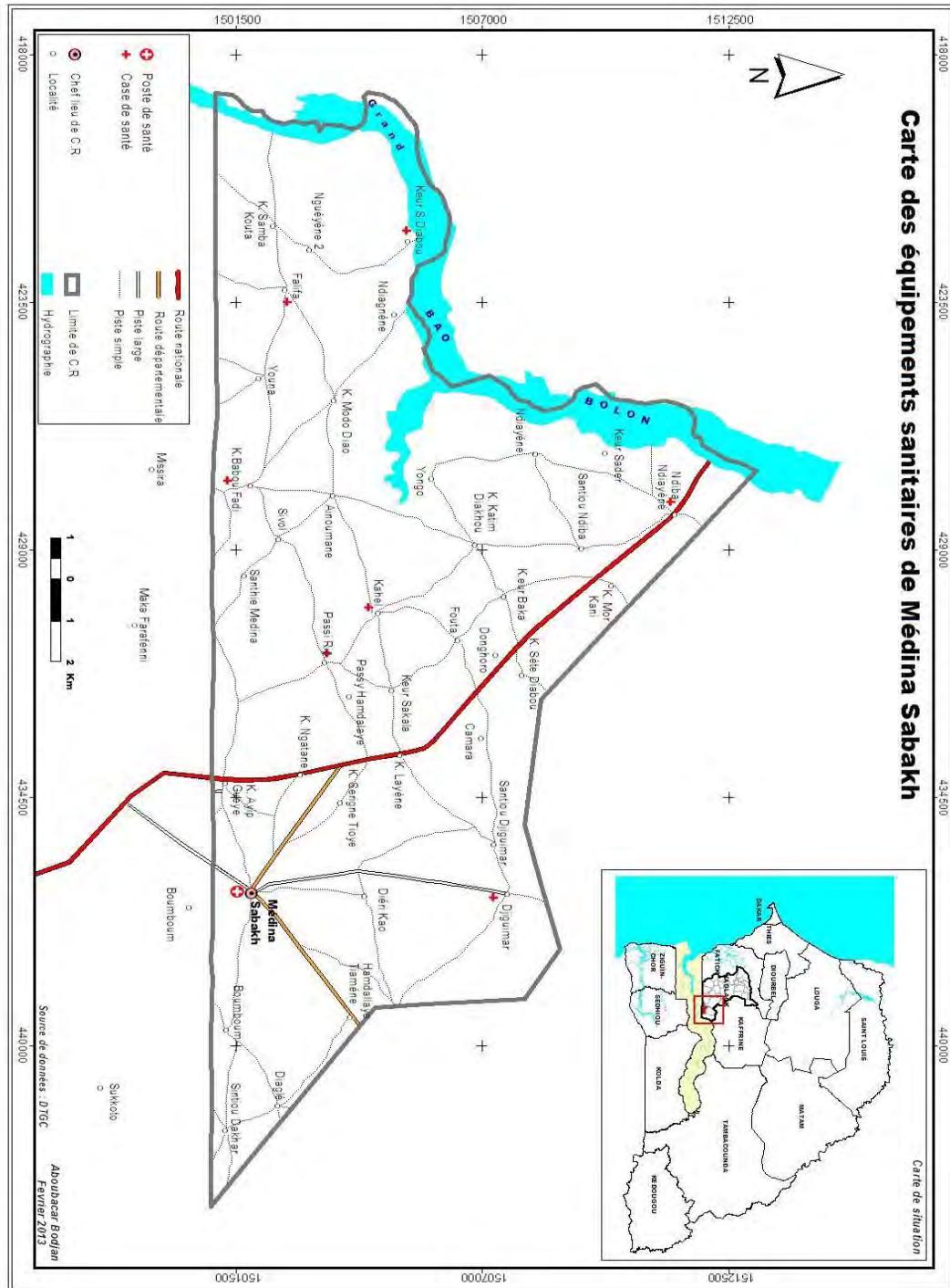
Ainsi ces deux cadres de concertation rencontrent d'énormes difficultés telles que :

- difficile d'accès au financement au niveau des institutions financières
- manque de siège social unique pour le CLCOP et la centrale d'achat.

TROISIEME PARTIE :

**LE JEU DES ACTEURS DANS LA REORGANISATION DES
CADRES DE CONCERTATION**

CHAPITRE I : ANALYSE DE LA PRATIQUE DE LA GOUVERNANCE PAR RAPPORT A LA SANTE



La santé constitue de nos jours un domaine important en matière de gouvernance. En effet étant une des compétences transférées depuis la loi de 1996 portant sur la création des collectivités locales. Ces dans ce sens que sa gestion comme toutes autres compétences transférées est confiée aux autorités locales notamment le conseil rural au niveau de Médina Sabakh. Ainsi dans la collectivité locale de Médina Sabakh, le secteur de la santé occupe une place prépondérante malgré les nombreuses difficultés auxquelles est confronté ce secteur. Vue la position géographique de la zone qui est située sur l'axe frontalier entre le Sénégal et la Gambie, les structures de santé, la communauté rurale de Médina Sabakh polarisent aussi bien les populations de la localité que celles de la Gambie. Ainsi, les acteurs principaux qui s'activent dans le secteur de la santé sont : le conseil rural et le comité de gestion.

I – 1 – Présentation des différentes structures de santé

Le poste de santé de la communauté rurale de Médina Sabakh est un poste ancien car datant depuis 1954. Depuis sa création à nos jours, quatre (04) infirmiers chefs de poste (ICP) se sont succédés dont le plus ancien a fait vingt six (26) ans de service dans ce poste.

C'est un poste qui était unique dans la communauté rurale et polarise tous les cinquante huit (58) villages que compte la collectivité locale. C'est un poste excentré à la frontière avec la Gambie notamment la grande ville de Farafenny. Ce district fait partie de la région de Kaolack et qui était le seul poste qui disposait d'une Sage-femme (SF) depuis vingt (20) ans.

Actuellement c'est un poste qui couvre une population de 35 000 habitants (hbts) ; et depuis Janvier 2012, il a été créé un autre poste de santé au niveau du village de Koel qui a pris les 10 000hbts. Donc le poste de santé ne polarise aujourd'hui que trente cinq(35) villages dans la collectivité locale avec une population de 25 000 hbts.

En effet, la ville Gambienne de Farafenny est peuplée de commerçants Sénégalais. Donc toute cette population sénégambienne préfère les structures de santé sénégalaises notamment celle de Médina Sabakh. Ce qui fait que dans cette fréquentation, on note un taux élevé des habitants Gambiens qui viennent se consulter au niveau de ces structures malgré les efforts que l'Etat Gambien a initié pour subventionner les frais médicaux.

Ainsi pour illustrer ces affirmations, l'ICP de Médina Sabakh, en l'occurrence Mr Thierno Sonko nous disait lors de l'entretien, qu'en Gambie, pour les enfants de 0 à 5 ans, il

suffit de présenter le carnet de vaccination pour avoir accès gratuitement aux soins et aux médicaments. Et ceci est aussi valable pour les femmes enceintes. Mais malgré tous les priviléges, les populations Gambiennes ont accordé une préférence particulière et une confiance totale aux structures de santé de la communauté rurale de Médina Sabakh. Elles viennent particulièrement de Farafenny, Noumoucounda, Sabakh Ndiayène, Sancalang, Mbap Anglais, Soma.

Le poste de santé dispose d'un personnel important composé de l'ICP, de la sage femme, de cinq (05) matrones, de trois (03) aides infirmiers, une (01) dépositaire(vendeuse de médicaments), deux (02) chauffeurs et un (01) gardien. On note un nombre important de femmes dans le personnel. Le poste dispose d'une pharmacie, deux (02) salles d'hospitalisation, une salle suite de couche, une salle de grossesses pathologiques et de deux logements de fonction : un pour l'ICP et un pour la sage-femme.

On note également un taux élevé de fréquentation au niveau de ces structures de santé notamment au niveau de la maternité où les consultations journalières sont comprises entre 50 à 60 patientes et 60 accouchements par mois (voir tableau sur répartition des consultations au niveau de la maternité en 2012).



Photo 5: Poste de santé de la CR de Médina Sabakh

Tableau 9 : Répartition des consultations au niveau de la maternité de Médina Sabakh en 2012

Mois / cas	jan	fév.	mars	avril	Mai	juin	juil.	aout	sept	oct.	nov.	déc.	Total
Consultations prénatales	145	252	208	197	249	283	252	283	291	337	328	291	3116
Consultations post-natales	157	175	157	150	124	114	89	92	135	162	207	171	1733
Accouchement	46	54	56	54	40	34	30	40	49	66	66	53	588

Source : Registre consultation de la maternité



Photo 6: Maternité et salle d'accouchement de la CR de Médina Sabakh

I--2—Le comité de gestion

Le comité de gestion est présidé par le président du conseil rural et est composé du président du comité de santé, du trésorier, du représentant du conseil rural, de l'infirmier chef de poste. Les membres de la commission sont nommés par le PCR et cette commission a à son sein un conseiller désigné par ses pairs. C'est généralement le président de la commission de santé qui est choisi.

Le président du comité de santé est membre de cette mission de même que l'infirmier chef de poste, le trésorier et le représentant du conseil rural. Ils sont nommés sur arrêté du PCR et ce dernier notifie l'arrêté au représentant de l'Etat. Le président du comité de gestion supervise l'action du comité, achète les médicaments à travers la pharmacie régionale d'approvisionnement par le biais de la part allouée par le fonds de dotation de décentralisation (FDD), la construction et l'équipement des infrastructures sanitaires telles que les cases de santé, les maternités... avec l'appui des partenaires au développement comme le Programme National de Développement Local (PNDL), le Programme d'appui à la Décentralisation et au Développement local (PRODDEL).

Le comité de gestion délibère sur le projet de budget, les comptes de fonctionnement, les travaux de réparation et les activités sociales des structures de santé.

--Relation entre les différents acteurs de la santé

Par souci d'homogénéité, le PCR dirige les activités sanitaires. Il instaure une collaboration entre lui et l'infirmier chef de poste pour les besoins des populations en matière de santé. Le conseil reste l'acteur principal et le plus influent car étant le contact direct avec les autres acteurs activant dans ce secteur. C'est lui qui prend les grandes décisions, assure le fonctionnement et le financement des infrastructures, et définit les grandes orientations en matière de santé au niveau de la communauté rurale.

I – 3 – Types de pathologies les plus fréquentes

Les pathologies sont des maladies qu'on peut traitées au niveau de ces structures de santé. Au début, c'était le paludisme qui prédominait au niveau des consultations. Mais le département de Nioro a été choisi pour appliquer l'aspersion inter domiciliaire appelée AID qui vient compléter les moyens de prévention dans la lutte contre le paludisme. Les autres moyens de préventions sont l'utilisation de moustiquaires imprégnées, des mesures d'hygiène, la prise en charge précise chez les femmes enceintes.

Ainsi, hormis le paludisme, on note également d'autres pathologies comme les infections respiratoires aigues (IRA), les hypertension artérielles, les parasitoses intestinales, les diarrhées, les infections de la peau et épi gastrologie.

Ainsi, concernant la communauté rurale de Médina Sabakh, on peut noter que la quasi-totalité des femmes enceintes suivent régulièrement les consultations prénatales et post-natales et que la majeure partie des femmes de la collectivité locale accouchent au niveau de la maternité.

I-4-Les sources de financement de la santé

I-4-1- Les fonds de dotation de la décentralisation (FDD)

Les fonds de dotation de la décentralisation tournent autour de 12 000 000 francs CFA. Ces fonds étaient destinés aux collectivités dans le cadre de la santé et c'est le médecin chef de les recevoir pour acheter les médicaments afin de les distribuer dans la circonscription médicale.

Pour mieux réussir la décentralisation, l'Etat du Sénégal a mis en place ses fonds de dotation de la décentralisation. Ils ont pour fonction d'assister les collectivités locales à mieux réussir la gestion de leurs affaires.

Ainsi concernant la communauté rurale de Médina Sabakh, la part de ces fonds alloués à la santé s'élève à 2 019 925 francs soit un taux de 17% sur ces fonds. Ces fonds de dotation de la décentralisation sont une sorte de ristourne accordée par l'Etat directement pour payer principalement les collectivités dans le domaine des compétences transférées (voir tableau de répartition des fonds de dotation de la décentralisation selon les différentes compétences transférées). Il est livré en médicaments suivant une liste demandée par l'ICP en collaboration avec le médecin chef du district sanitaire.

Tableau 10 : Répartition des fonds de dotation de la décentralisation selon les différentes compétences transférées

Compétences	Montant	Pourcentage
Education	2 318 775	19%
Santé	2 019 925	17%
Jeunesse et Sport	900 000	7%
Culture	800 000	6%
Ass, Commerçant	1 761 300	15%
Conseil rural	4 200 000	39%
TOTAL	12 000 000	100%

Source : conseil rural

I – 4 – 2 – Les fonds de concours

Les fonds de concours sont destinés à construire des salles de classes, des salles d'hospitalisation. Ils servent à appuyer les comités de gestion dans l'exercice de leur mission.

Dans la communauté rurale de médina Sabakh ; les fonds de concours s'élèvent à la somme de 3 000 000 francs CFA.

I – 4 – 3- Les recettes communautaires

Les recettes communautaires proviennent de la vente de médicaments, des tickets, des frais de consultation, d'hospitalisation et d'accouchement. Ainsi au niveau du poste de santé et de la maternité, le ticket de consultation est vendu à 200 francs et l'accouchement est de 1500francs en plus des bénéfices réalisés dans la vente des médicaments qui s'élèvent à 23%. Les recettes journalières moyennes tournent autour de 40000 à 45000francs Cfa.

Néanmoins, les charges du comité de santé sont très lourdes car il doit prendre en charge un personnel de quinze(15) personnes. Du coup, hormis l'ICP et la Sage-femme qui sont des agents de l'Etat, les charges mensuelles du personnel s'élèvent à 335000francs par mois.

Les recettes mensuelles du comité de santé sont destinées au paiement du personnel, de la commande de médicaments, de la réfection et de l'entretien des locaux des différentes structures de santé.

I-5- Les partenaires à la santé

Les partenaires qui interviennent dans le domaine de la santé sont nombreux et mènent des actions très encourageantes dans le but de développer ce secteur. Ainsi, on peut noter :

I-5-1-l'ONG Plan International

L'ONG Plan International intervient dans la communauté rurale de Médina Sabakh pour essentiellement deux(02) maladies : la tuberculose et le paludisme. Ce programme avait touché tous les cinquante huit(58) villages que compte la communauté rurale. En effet, il y avait organisé des causeries au sein des villages afin de sensibiliser les populations sur les risques de ces maladies et aussi des modes de prévention.

Néanmoins malgré toutes ces actions menées, les agents de l'ONG Plan International rencontrent d'énormes difficultés dans l'exercice de leur fonction comme par exemple l'absence des moyens de transport et l'impraticabilité des voies de communication.

I – 5 – 2 – L'ONG AFRICARE

L'ONG AFRICAR Sénégal est une organisation mettant en œuvre le Projet d'Appui des Interventions en Nutrition et Santé (PARINS). Elle offre une prise en charge de manière

durable pour un partenariat entre les différents acteurs, du statut nutritionnel des enfants de 0 à 5 ans, des femmes enceintes allaitantes. Elle intervient dans le département de Nioro.

L'objectif est d'institutionnaliser cette prise en charge par l'établissement d'un partenariat durable entre les structures de santé, les OCB et les populations avec une implication active des élus locaux, autorités administratives d'une part et d'autre part le renforcement des capacités des organisations communautaires pour une mise en œuvre effective :

- d'un système communautaire, d'analyser et de restitution de l'information pour la prise de décision ;
- d'activités d'offres de services de nutrition et santé à base communautaire incluant la surveillance nutritionnelle pondérale ; Et la récupération ;
- d'activités de communication pour le changement de comportement.

Le projet a pour objectifs principaux :

- amener au moins 15 % d'enfants exclusivement à allaiter le sein jusqu'à l'âge de 6 mois ;
- amener 80 % des femmes à reconnaître les signes de danger de tout enfant malade ;
- augmenter 30 % des femmes enceintes à effectuer au moins les trois (03) consultations prénatales ;
- réduire de 25% la prévalence de l'insuffisance pondérale chez les enfants de moins de 36 mois ;
- réduire de 50% la prévalence de malnutrition sévère ;
- assurer une surveillance régulière de la croissance d'au moins 90 % des enfants de 0 à 36 mois dans chaque site.

I – 5 -3- Le programme de renforcement nutritionnel(PRN)

Le programme de renforcement nutritionnel intervient aussi dans le secteur de la santé surtout dans le domaine de nutrition des enfants. En effet, le PRN intervient à travers les pesées des enfants, de la surveillance de la croissance, de l'alimentation des enfants, des journées de sensibilisation en matière de santé telle que : la prévention du paludisme, du sida, prise en charge des diarrhées.

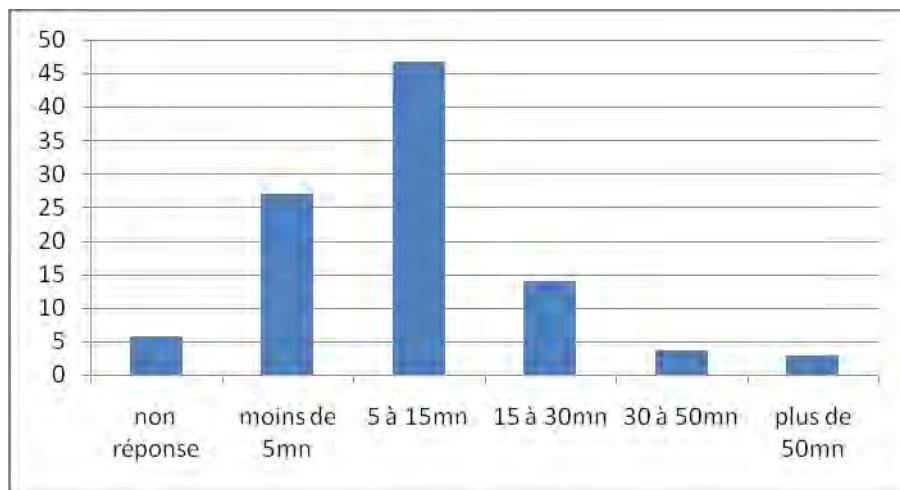
II-4--Distance parcourue et temps pour accéder aux structures de santé

Tableau 11 : Distance parcourue pour accéder aux structures de santé

Distance	Effectifs	Pourcentage
Non réponse	8	5,8%
Moins de 500m	53	38,7%
500 à 1km	63	46,08%
1 à 3km	9	6,6%
3 à 5km	4	2,9%
Plus de 5km	----	-----
TOTAL	137	100%

Source : Enquêtes de terrain. A.BODIAN 2012

Graphique 4 : Temps parcouru pour accéder aux structures de santé



Source : Enquêtes de terrain. A. BODIAN 2012

Les populations de la communauté rurale de Médina Sabakh connaissent de sérieux problèmes pour accéder aux structures de santé. En effet, elles sont confrontées à l'état défectueux des routes car la route praticable dans la collectivité est la route nationale 4 (RN4). Mais aujourd'hui cette route demeure impraticable du fait de son mauvais état. De ce fait, les populations font plus d'un kilomètre pour accéder à ces structures de santé. Ceci s'est confirmé lors de nos enquêtes de terrain où 63 des ménages enquêtés parcourent cette distance pour se faire soigner au niveau de ces structures soit un taux de 46,03% des ménages

interrogés. Les principaux moyens de transport utilisés par les populations pour accéder ces structures sont les charrettes et les motos taxi communément appelé motos Djakarta.

En effet, lors de notre entretien avec un notable du village qui était par ailleurs un ancien conseiller rural, en l'occurrence Mr Ablaye Thiam ; ce dernier nous disait que les populations de Djiguimar et surtout celles Payoma éprouvent d'énormes difficultés pour accéder aux structures de santé pendant la saison des pluies. En effet, d'après ce notable, durant cette période, ces populations sont obligées d'emprunter la route du contournement qui traverse le village de Moth Kany et qui reste la seule route praticable durant l'hivernage pour accéder aux structures de santé. Du coup, ces populations font 15 minutes parfois plus pour accéder à ces structures de santé. Ainsi sur les ménages enquêtés, 64 parmi eux font 5 à 15 minutes soit un pourcentage de 46,7% ménages.

II- 5 – Rôle de la santé dans la gouvernance.

La santé joue un rôle essentiel dans la pratique de la gouvernance et elle est en avance sur cette gouvernance parce qu'elle implique tous les villages de la communauté rurale. Ainsi le comité de santé, par l'intermédiaire, d'ONG a réfectionné le poste de santé et la maternité par la construction de toilettes dans le poste de santé, de salles d'hospitalisation et la construction de nouveaux logements de fonction pour l'ICP et la Sage-femme.

Le comité de santé a aussi augmenté l'effectif du personnel par le recrutement au sein de la communauté rurale de deux(02) chauffeurs, deux(02) aides infirmiers et deux(02) matrones ; et l'achat d'une autre ambulance à hauteur de 2 500 000 francs Cfa. On peut également noter, la distribution gratuite des médicaments et des moustiquaires au niveau des villages ; mais aussi des stratégies avancées au niveau des cases de santé de la communauté rurale et que toutes les activités sont intégrées à ce niveau : consultations prénales, post-natales, vaccination planification...

Par contre, le secteur de la santé rencontre d'énormes difficultés comme :

- l'état défectueux des voies de communication ;
- manque de personnel qualifié ;
- manque de moyens logistiques : Ambulance, voiture de liaison pour les stratégies avancées ;

- manque de certains matériels comme celui de l'échographie pour mieux surveiller les femmes afin de réduire la mortalité maternelle et infantile.

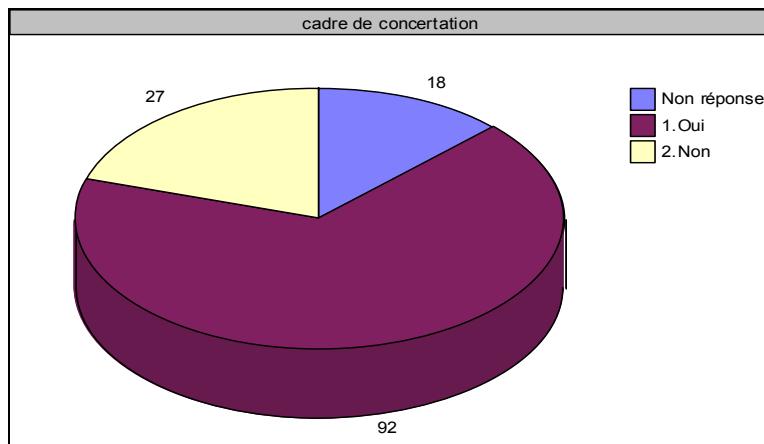


Photo 7 : Les ambulances du poste de santé de la CR de Médina Sabakh

CHAPITRE II : LE JEU DES ACTEURS DANS LA REORGANISATION DES CADRES DE CONCERTATION

II-1-Existence de cadre idéal de concertation entre les acteurs

Graphique 5 : Cadre de concertation



Source : Enquêtes de terrain. A. BODIAN 2012

Le cadre de concertation est l'espace idéal de dialogue entre les différents acteurs qui interviennent dans le processus de gouvernance locale. Ce cadre a donc pour objectif principal d'harmoniser sur les approches et de catalyser la complémentarité de ses membres. Ce cadre se déroule sous la supervision du PCR, du Sous-préfet et du chef du CADL.

Concernant la communauté rurale de Médina Sabakh, on peut dire sans nul doute qu'il existe un cadre idéal de concertation entre les différents qui s'activent dans la gouvernance locale. Ceci s'est confirmé sur le terrain où lors de nos enquêtes, on a eu avoir la position de ménages face à cette interrogation. Ainsi, 92 sur les 137 ménages qui nous ont répondu soit un taux de 67,20% confirment l'existence de cadre idéal.

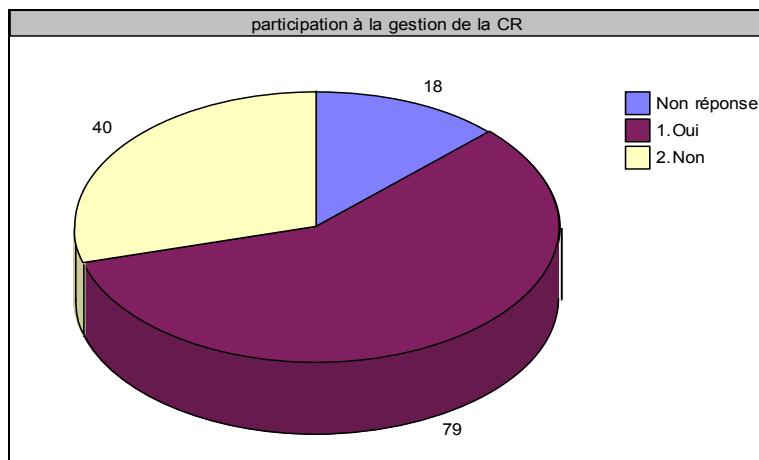
Du coup, des recommandations ont faites par les acteurs pour mieux consolider ce cadre idéal de concertation parmi lesquelles, on peut retenir que :

- les membres doivent se concerter au moment opportun ;
- œuvrer pour l'avancement de la localité ;
- sensibiliser la population et partager avec eux la concertation ;
- prendre les décisions à l'unanimité ;

- convoquer périodiquement le cadre de concertation ;
- bien gérer les affaires locales de la population ;
- mieux se rapprocher de la population locale

II-2 Niveau d'implication de la population dans la prise de décision

Graphique 6 : Participation à la gestion de la CR

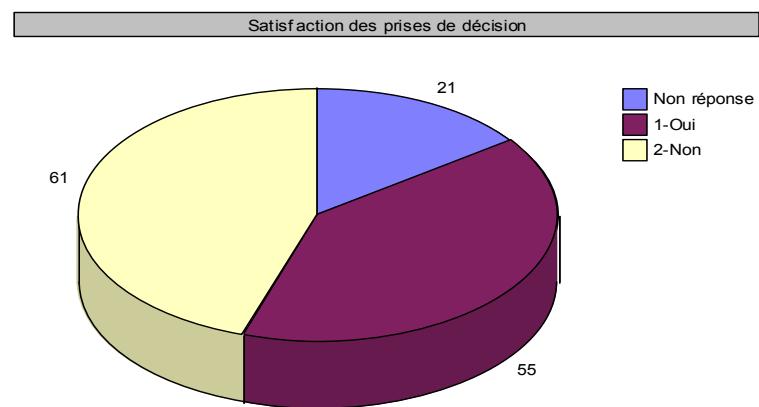


Source : Enquêtes de terrain. A. BODIAN 2012

La figure montre les populations sont impliquées dans la gestion et de la prise de décision au niveau de la communauté rurale. Ainsi sur les 137 ménages enquêtés, 79 ont confirmé leur implication dans la gestion et dans la prise de soit un taux de 57,7%.

II-3-Degré de satisfaction de la population des décisions prises par le conseil rural

Graphique 7 : Satisfaction des prises de décision



Source : Enquêtes de terrain .A .BODIAN 2012

Le transfert de compétences a responsabilisé davantage le conseil. Il est désormais le principal centre de la prise de décision concernant le fonctionnement des activités des différentes domaines. Ainsi, le conseil rural prend toutes les décisions en matière de gouvernance au niveau de la collectivité locale de Médina Sabakh en collaboration avec les conseillers ruraux.

Du coup, la figure ci-dessus nous montre la position des uns et des autres sur le degré de satisfaction de la population sur les décisions prises par les autorités locales. En effet, sur les 137 ménages enquêtés, 61 parmi eux ne sont pas satisfaits des décisions prises par le conseil rural soit un taux de 44,5% des ménages interrogés. Ainsi, la non satisfaction de la population concernant les décisions prises par le conseil rural est liée à plusieurs raisons comme le manque d'information de la majorité de la population, le manque de considération des autorités envers cette population locale, l'ignorance certains conseillers ruraux de leur rôle dans la matière, appartenance à un lobbying.

II-4-La relation d'influence et de dépendance entre les acteurs

Dans la communauté de Médina Sabakh, les acteurs les plus influents sont : le conseil rural, le crédit mutuel, le comité de santé, le CADL et l'ASUFOR. Ces principaux acteurs sont les plaques tournantes de la gouvernance locale au niveau de la collectivité locale. Ce sont les dépositaires des principales décisions prises par le conseil rural. Ceci s'est vérifié même lors des rencontres du conseil rural où durant nos entretiens avec les responsables, ces derniers nous ont confirmé cette influence grandissante de ces principaux acteurs dans la gestion des affaires locales. C'est eux lors des réunions qui fixent les ordres du jour, monopolisent la parole pendant les rencontres, aident les autres acteurs sur le plan financier voire matériel dans le but qu'ils puissent réussir dans leur mission. Ces acteurs définissent les grandes orientations en matière de gouvernance au sein de la communauté rurale de Médina Sabakh.

Par contre, les acteurs les plus dépendants sont : les GPF, les GIE, les APE, le CLJ, le regroupement des transporteurs. Ces acteurs ne font que suivre les orientations et les principales décisions dégagées par les acteurs les influents en particulier le conseil rural. Cette dépendance est liée au fait que ces acteurs ne disposent pas de budget conséquent pour pouvoir mener à bon escient leurs politiques de développement local. On peut également noter que ces acteurs ont une faible influence sur la population.

En définitive, on constate que la santé joue un rôle important prépondérant dans la pratique de la gouvernance dans la communauté rurale et des avancées significatives ont été notées dans ce secteur malgré les difficultés auxquelles est confronté ce secteur. En effet, ce secteur de la santé bénéficie de partenaires qui permettent de mener des initiatives citoyennes envers la population, mais également de s'acquérir de certains matériels primordiaux pour les soins primaires au niveau local.

En effet, on peut noter également que la gouvernance locale est favorisée par l'existence du cadre idéal de concertation entre les différents acteurs qui est très déterminant dans le développement de la collectivité locale de Médina Sabakh. Ce cadre permet aux acteurs de regrouper autour d'un même idéal et de discuter sur les politiques de développement sur lesquelles la communauté doit s'appuyer pour accentuer son développement économique et social.

CONCLUSION GENERALE

Le Sénégal qui a une longue tradition de décentralisation, vient de franchir un nouveau pas, en 1996, avec l'érection des régions en collectivités locales (Loi n° 96-06 du 05 Février portant code des collectivités locales). Cette réforme appelée régionalisation touche aussi bien les régions que les communes et les collectivités rurales.

Les autorités ont procédé à une harmonisation du régime des collectivités locales et cette réforme repose sur trois objectifs : assurer le développement économique et social de chaque région, installer une administration proche des moyens, créer des régions dans un Etat unitaire.

La régionalisation va entraîner encore plus le déplacement du niveau de régulation du centre vers la périphérie : l'élection au suffrage universel d'autorités, le transfert d'importantes compétences aux collectivités locales et l'allégement des contrôles Etatiques vont transformer considérablement les conditions d'exercice des responsabilités administratives.

Ainsi, la gouvernance locale est liée à l'exercice du pouvoir dans la gestion des affaires locales. Elle suppose l'existence d'un cadre institutionnel, l'organisation des relations entre les élus locaux et les citoyens, la compétence et l'intégrité des personnes qui animent les structures locales.

Du coup, la logique de la décentralisation conduit à la localisation du pouvoir politique et à celle des politiques publiques. La reconnaissance du principe de libre administration des collectivités locales et le transfert de ces moyens à ces dites collectivités favorisent l'émergence d'un pouvoir local et la construction de politiques locales. C'est dans ce sens qu'on parle de gouvernance locale et de développement local.

C'est dans ce contexte que la communauté rurale de Médina Sabakh s'est inscrite dans cette perspective en confiant la gestion de leurs affaires aux autorités locales qui ont pour mission principale d'assurer la bonne gouvernance à l'échelle locale. Ainsi dans cette collectivité locale, on note une multitude d'acteurs qui participent à la gestion des affaires de la collectivité locale. Cette multiplication d'acteurs dans la communauté rurale constitue un atout pour la pratique de la bonne gouvernance car elle a permis de responsabiliser la

population locale dans la gestion et de les permettre de comprendre leur rôle sur cette pratique de cette bonne gouvernance.

En somme, cette étude nous a permis de mieux comprendre le mode de fonctionnement de tous les acteurs locaux qui s'activent autour de la gouvernance dans la collectivité locale de Médina Sabakh, mais également de comprendre le rôle de la santé dans cette gouvernance ainsi que mode de gestion par les autorités locales.

BIBLIOGRAPHIE :

- 1- ALVERGNE (ch.), 2008, le défis des territoires : comment dépasser les disparités spatiales en Afrique de l'Ouest et du centre, Paris et Cotonou, Karthala et PDM, 239 pages.
- 2- AMMERINK(M) et WOLFFERS(P), 1998, Approche participative pour un développement durable, Karthala IPD, 209 pages
- 3- BAGUENARD (j), 2004, la décentralisation Paris, 7^e édition CPSJ, PUF, 124 pages
- 4- BAGUENARD (j), 1996, la décentralisation, Paris, PUF, collection Que-sais-je, 128 pages
- 5- BULLETIN APAD N° 16, 1998, Pauvreté, décentralisation et changement social. Elément pour la reconstruction d'une société politique, Dakar, ENDA/GRAF, Sahel, cas de la communauté rurale de Diaoulé, mémoire de maîtrise UCAD, 82 pages.
- 6- BAILLY(A), 2005, les concepts de la géographie humaine, Paris, Armand Colin 5^e édition, 333 pages.
- 7- BAGNASCO(A) et le CALES(P), 1997, ville en Europe, édition la découverte
- 8- BERTACCHINI(Y), 2002, concertation territoire et politique territoriale, laboratoire le Pont, département service et réseaux de communication, université de Toulon et du VAR 6pages
- 9- BIRD(R), et VAILLANCOURT(F), 1997, décentralisation financière et pays en développement : concepts, mesure et évaluation, cahier de recherche, université de Montréal
- 10- BODY-GENDROT(S) et le CALES(P), 1997, « Qu'est ce que la gouvernance locale ? » ; in CARRE J
- 11- CHEVALLIER(J), 1992, décentralisation et politique public, Paris, AJDA, pages 120-126.
- 12- COGAD, 2002, décentralisation et développement local : place des ONG dans un environnement en mutation, St Louis du Sénégal, 19-20 Juin, 78 pages
- 13- DIAOUNE(A), 2007, décentralisation et développement local : bilan à travers la région de Kaolack, thèse de Doctorat de 3^e cycle en géographie, Dakar, UCAD, FLSH, 371 pages
- 14- DEBARBIEUX(B), 1999, le territoire : histoire en deux langues. A bilingual (histoire) story of territory in discourt scientifique et contexte culturel à l'épreuve post moderne,

- Chivallon C ; Ragonet P et Samers M (dirs/Bordeaux : Maison des sciences de l'homme d'Aquitaine p. 34-46
- 15-DIMEO(C), 1996, les territoires du quotidien, Paris, l'Harmattan.
- 16-DIMEO(C), 1991, l'homme, la société, l'espace, Paris, l'édition Atropos, 319pages
- 17-DIOP(A), 2008, Enjeu développement local, gouvernance territoriale enjeu et perspectives Karthala 220 pages
- 18-DIOP(A), 2004, villes et aménagements du territoire au Sénégal, Thèse de doctorat d'Etat en géographie, Dakar, UCAD, FLSH, 404 pages.
- 19-ELONG MBASSI(JP), 1998, les dix règles d'or du développement local in l'Afrique municipale n°11 Juin-Juillet
- 20-ELONG MBASSI(JP), 1996, « Afrique de l'Ouest et centrale et la décentralisation et ces mythes » vivre autrement, 6^e série Istanbul, n°1, 1ere juin, 5pages
- 21-ENEA, 2003, décentralisation au Sénégal, Dakar, page 10
- 22-ENEA, 1994, la décentralisation au Sénégal, l'étape de la régionalisation, Dakar
- 23-FALGON(M), 1993, les interventions économiques des collectivités locales, Paris LDGJ, 115pages
- 24-FALL(B), 2004, décentralisation et participation communautaire dans la commune de Gossas : étude géographique Thèse de Doctorat de 3^e cycle Dakar, UCAD, 332pages
- 25-FAURE(YA) et LABAZEE(P), 2002, socio-économique des villes africains : Bobo et Korhogo dans les défis de la décentralisation, Paris, KARTHALA, 556pages
- 26-GAUDUSSON(JDB) et MEDARD(JF), Juillet, Septembre 2011, l'Etat en Afrique : entre le Global et le local, édition la documentation française 221pages
- 27-GEORGE(P) et VERGER(F), 2009, dictionnaire de la géographie- Paris : PUF
- 28-IGUE (J), 1995, Le territoire et l'Etat en Afrique : les dimensions spatiales du développement, éd Karthala 277pages.
- 29-JAILLET(M.C), 2009, Contre le territoire, la bonne distance in Vannier(M) dir, Territoires, territorialité et territorialisation, controverses et perspectives, Rennes : Presses Universitaires de Rennes. P.115-121
- 30-KANE (Kh), 2010, Décentralisation et développement local, accès aux services sociaux de base : le cas de la communauté rurale de Sangalkam, 128 pages
- 31-KEBE (Kh), 2008, Participation des organisations communautaires de base (OCB) dans le développement local : cas de la commune de Louga. DESS. ADT/ATEGU. ENEA, 111 pages

- 32-LARENT (C) et JEAN PIERRE, 2000, « Approche territoriale du développement durable », Repère pour l'Agenda 21 local
- 33- LONGHI(C) et SPINDLER(J), 2000, le développement local, Paris LGDS, 120 pages
- 34-LE GALES(P), « du gouvernement des villes à la gouvernance urbaine » revus française des sciences politiques. Page 58-95
- 35- MANESSE(J), 1998, l'aménagement du territoire, Paris, LGDJ, 182 pages
- 36- MAR(P.L), 2008, Décentralisation et développement local : étude de cas dans la commune de Foundiougne, mémoire de maîtrise en Géographie. Dakar, UCAD, FLSH, 171 pages.
- 37- MAZET(P), 2000, Aménagement du territoire, Armand Colin, Paris 181 pages
- 38- MENGIN(J), 1989, guide du développement local et du développement social, l'Harmattan, 161 pages.
- 39- RAFFESTN(C), 1986, « Ecogénèse territoriale et territoriale et territorialisation » in Anriac(F) et BRUNET(R) éd Espaces, jeux et enjeux, Paris, Fayard, P.173-185.
- 40- Recueil de textes sur la décentralisation Novembre2003, 303 pages.
- 41- SACK(DR), 1986, Human Territoriality, Its theory and story, cambriolage university Press
- 42- SY(PD), 1998, “décentralisation, gouvernance et développement : le cas du Sénégal » pages 295-305 in bonne gouvernance et développement 335 pages
- 43- TERRASSONI(A), 1997, la décentralisation des faits, Paris, LGDJ, 288 pages.
- 44- TOTTE(M), DAHOU(T) et BILLAZ(R), 2003, la décentralisation en Afrique de l'Ouest : entre politique et développement, Paris, Karthala, 403 pages
- 45- VITAL-DURAD(E), 2006, les collectivités territoriales en France, Paris, Hachette, 159 pages.

ANNEXES

Guide d'entretien

- 1-** Quel est le nom de votre organisation?
- 2-** Quel est la date de création de votre organisation ?
- 3-** Dans quel domaine intervient votre organisation ?
- 4-** Quel sont les objectif de votre organisation ?
- 5-** Quelles sont les difficultés que vous rencontriez ?
- 6-** Existe-t-il une entente dans votre organisation ?

⊕ Enjeux démographiques

- 7-** Combien de personne compte votre association ?
- 8-** Combien y a-t-il de femmes et de garçons dans votre organisation
- 9-** Combien de personnes de votre association fréquentent ou qui ont fréquenté l'école ?
- 10-** Parmi ceux, y a combien de fille et de garçon qui fréquentent ou qui ont fréquenté l'école ?
- 11-** Quel est le niveau d'étude le plus élevé de votre organisation :

⊕ Enjeux socio-économiques

- 12-** Quel est le nombre de personnes actives de sexe masculin ?
- 13-** Quel est le nombre de personnes actives de sexe féminin ?
- 14-** Quel est le type de métiers exercé par les femmes de votre organisation :
- 15-** Quel est le type d'activités exercées par votre organisation ?

⊕ autres

- 16-** quel est le revenu mensuel de votre organisation ?
- 17-** Existe-t-il des moyens financiers, matériels au sein de votre association pour la promotion des activités ?
- 18-** Bénéficiez-vous de subventions de la part des services déconcentrés de l'état ?
- 19-** Quel est le type de subvention que vous recevez de la part de ces services déconcentrés de l'état ?

Accès aux services sociaux de base

- 20-** Votre association participe t- elle à la gestion des structures sanitaires et éducatives de la communauté rurale ?
- 21-** Votre organisation mène t- elle des actions citoyennes au niveau de votre terroir ?
- 22-** Quel sont les types d'action qu'elle mène ?
- 23-** Existe –il des difficultés rencontres pour accéder à ces structures sanitaires et éducatives ?
- 24-** Quelles sont les difficultés rencontres pour accéder à ces différentes structures ?
- 25** Existe-t-il un conflit foncier dans la communauté rurale ?
- 26** Comment appréciez- vous la gestion foncière dans la communauté rurale ?
- 27** Aviez – vous de partenaires ?
- 28** Quel type de partenariat vous lie avec vos partenaires ?
- 29** Votre organisation est- elle impliquée dans la gestion du terroir?
- 30** Existe-t-il un cadre de concentration entre les services déconcentrés de l'état et les organisations de la communauté rurale ?
- 31** Comment se déroule ce cadre de concertation entre les acteurs ?
- 32** Bénéficiez-vous d'ateliers de formation de vos membres par les services déconcentrés de l'état pour leur permettre de mieux participer à la gestion de leurs territoires ?
- 33** Participez- vous à la prise de décision au niveau local ?
- 34** Comment appréciez-vous l'impact de la gouvernance au niveau local ?
- 35** La multiplication des cadres de concentration entre les acteurs constitue t-elle un atout ou un handicap sur la gouvernance au niveau local ?
- 36** Si oui quel est le type de conflit vous oppose aux autres organisations ?
- 37** Existe-t-il un terrain d'entente par l'entremise du sous-préfet ou du PCR pour le règlement du conflit ?
- 38** Quelles recommandations faites –vous pour une meilleure gestion de votre terroir ?

QUESTIONNAIRE ADRESSE AUX MENAGES

2011/2012 - UCAD

MEMOIRE MASTER II AGUA
GEOGRAPHIE

IDENTIFICATION

1. Quel est votre sexe

1. 1-Masculin 2. 2-Féminin

2. Quel est votre âge

1. 1.18- 24ans 2. 2.25-34ans
 3. 3.35-49ans 4. 4.50-59ans
 5. 5.60-70ans 6. 6.70ans et plus

3. Quel est votre lieu d'origine

4. Quel est votre ethnie

1. Wolof 2. Sérère 3. Halpoular
 4. Diola 5. Manding 6. Bambara
 7. Manjack 8. Autres

5. Quelle est votre profession?

1. 1.Commerçant 2. 2.Enseignant 3. 3.Chauffeur
 4. 4.Agriculteur 5. 5.Artisan 6. 6.Informel
 7. 7.Inactif 8. 8.Autres

Vous pouvez cocher plusieurs cases (2 au maximum).

6. Si autres, à préciser

7. Quelle est votre situation matrimoniale

1. 1.Monogame 2. 2.polygame 3. 3.Célibataire
 4. 4.divorcé 5. 5.Veuf

8. Quel est votre niveau d'étude

1. 1.Aucun 2. 2.Primaire 3. 3.Secondaire
 4. 4.Supérieur 5. 5.Alphabétisé

ENJEUX DEMOGRAPHIQUES

16. Quelle est la taille de votre ménage?

17. Combien d'enfants ya t-il dans votre ménage?

18. Combien de garçons sont dans votre ménage?

19. Combien ya t-il de filles?

9. Quelle est votre religion?

1. 1.Musulman 2. 2.Chretien 3. 3.Animiste
 4. 4.Autres

10. Quelle est votre confrérie?

1. 1.Tidiane 2. 2.Mouride 3. 3.khadria
 4. 4.Layéne 5. 5.Autres

11. Quelle est la source d'approvisionnement en eau?

1. 1.Borne fontaine 2. 2.Branchemet particulier
 3. 4.Puits 4. 5.Autres

12. Si autres, à préciser

13. Quel est votre mode d'approvisionnement en énergie?

1. 1.Branchemet SENELEC 2. 2.Groupe électrogéné
 3. 3.Lampe tempête 4. 4.Bougie
 5. 6.Autres

14. Quelles sont les commodités dont dispose le ménage?

1. 1.Télévision 2. 2.Radio
 3. 3.Réfrigérateur 4. 4.Voiture
 5. 5.Moto 6. 6.Bicyclette
 7. 7.Gaz simple 8. 8.Cuisinière à gaz
 9. 9.Autres

Vous pouvez cocher plusieurs cases (2 au maximum).

15. Quelle la nature des matériaux construction de votre maison

1. 1.Zinc 2. 2.En dur 3. 3.Banco 4. 4.Baraque

20. Combien d'enfants fréquentent la case des tout-petits?

21. Combien d'enfants fréquentent l'école primaire?

22. Combien d'enfants fréquentent l'école secondaire?

23. Existe t-il des enfants qui ont quitté l'école?

1. 1.Oui 2. 2.Non

24. Si oui,quelles sont les raisons

25. Quels sont les problèmes rencontrés pour l'éducation de vos enfants?

ENJEUX SOCIO-ECONOMIQUES ET GOUVERNANCE

26. Quel est le nombre personnes actives de sexe masculin?

27. Quel est le nombre de personnes actives de sexe féminin?

28. Quels sont les types de métier exercés par les hommes?

- | | |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> 1. 1.Agriculture | <input type="checkbox"/> 2. 2.Tailleur |
| <input type="checkbox"/> 3. 3.Commerce | <input type="checkbox"/> 4. 4.Artisan |
| <input type="checkbox"/> 5. 5.Elevage | <input type="checkbox"/> 6. 6.Fonctionnaire |
| <input type="checkbox"/> 7. 7.Enseignant | <input type="checkbox"/> 8. 8.Autres |

Vous pouvez cocher plusieurs cases (2 au maximum).

29. Quels sont les types de métiers exercés par les femmes?

- | | |
|--|---|
| <input type="checkbox"/> 1. 1.Commerce | <input type="checkbox"/> 2. 2.Teinture |
| <input type="checkbox"/> 3. 3.Artisan | <input type="checkbox"/> 4. 4.Couture |
| <input type="checkbox"/> 5. 5.ENSEIGNE | <input type="checkbox"/> 6. 6.Fonctionnaire |
| <input type="checkbox"/> 7. 7.Autres | |

Vous pouvez cocher plusieurs cases (2 au maximum).

30. Dans quelles structures êtes-vous membres?

- | |
|--|
| <input type="checkbox"/> 1. 1.GIE |
| <input type="checkbox"/> 2. 2.GPF |
| <input type="checkbox"/> 3. 3.ASC |
| <input type="checkbox"/> 4. 4.Amicales |
| <input type="checkbox"/> 5. 5.Dahiras |
| <input type="checkbox"/> 6. 6.Collectifs |
| <input type="checkbox"/> 7. 7.Associations traditionnelles |
| <input type="checkbox"/> 8. 8.Aucun |
| <input type="checkbox"/> 9. 9-Autres |

Vous pouvez cocher plusieurs cases (2 au maximum).

31. Si autres, à préciser

32. Y a-t-il des personnes du ménage qui sont membres dans ces associations?

1. 1.Oui 2. 2.Non

33. Si non, pourquoi

34. Quel est le mode de sélection des membres dirigeants de ces organisations

1. 1.Vote 2. 2.Consensus
 3. 3.Reconduction 4. 4.Désignation
 5. 6.Autres

35. Quels sont les types de rencontre de votre structure

1. 1-AG 2. 2-Réunion 3. 3-Conférence
 4. 4-Autres

36. Quelle est la périodicité des rencontres

1. 1-Hebdomadaire 2. 2-Mensuel 3. 3-Bimensuel
 4. 4-Annuel 5. 5-Autres

37. Si autres, à préciser

38. Quel est le temps de parole lors des rencontres

1. 1-1 à 5mn 2. 2-5 à 10mn 3. 3-10 à 15mn
 4. 4-Plus de 15mn

39. Quel est le degré de satisfaction dans le déroulement des rencontres

40. Dans quels secteurs interviennent ces organisations?

1. 1.Agro-alimentaire 2. 2.Teinture 3. 3.Sport
 4. 4.Commerce 5. 5.Microcrédit 6. 6.Autres

41. Si autre, à préciser

42. Avez vous des partenaires?

1. 1.Oui 2. 2.Non

43. Si oui, quel type de partenariat

44. Les activités menées par ces organisations produisent-elles des résultats?

1. 1.Oui 2. 2.Non

45. Si non, pourquoi

46. Ces organisations bénéficient-elles d'un soutien?

1. 1.Oui 2. 2.Non

47. Si oui lesquels

1. 1.Financier 2. 2.Technique 3. 3.Matériel
 4. 4.Autres

Vous pouvez cocher plusieurs cases (2 au maximum).

48. De la part de qui?

1. 1.Communauté Rurale 2. 2.Partenaire 3. 3.Etat
 4. 4.Autres

Vous pouvez cocher plusieurs cases (2 au maximum).

49. Si autres,à préciser**50. Comment appréciez-vous ces appuis****51. Quels sont vos besoins en formation?****52. Avez-vous des relations avec la CR**

1. 1-Oui 2. 2-Non

53. Si oui,assitez à ses rencontres

- 1.Oui 2. Non

ACCES AUX SERVICES SOCIAUX DE BASE**61. Quel type d'établissement fréquentent vos enfants**

1. 1.Public 2.2.Privé 3. 3.Coranoque

Vous pouvez cocher plusieurs cases (2 au maximum).

62. A quelle distance se trouvent les établissements fréquentés par vos enfants?

1. 1.Moins de 500m 2. 2.500 à 1km 3. 3.1 à 3km
 4. 4.3 à 5km 5. 5.Plus de 5km

63. Combien de temps font-ils pour accéder à ces établissements

1. 1.Moins de 5mn 2. 2.5 à 15mn
 3. 3.15 à 30mn 4. 4.30 à 50mn
 5. 5.Plus de 50mn

64. Quels moyens de transport utilisent-ils?

1. 1.Marche à pied 2. 2.Vélo
 3. 3.Moto 4. 4.Charette
 5. 5.Transport en commun

65. Quelles sont les structures sanitaires qui existent dans la Communauté Rurale?

1. 1.Case de santé 2. 2.Poste de santé
 3. 3.Dispensaire 4. 4.Maternité
 5. 5.Autres

Vous pouvez cocher plusieurs cases (2 au maximum).

54. Sentez-vous que les populations locales sont impliquées dans la prise de décision?

1. 1.Oui 2. 2.Non

55. Si non,pourquoi**56. Etes-vous satisfaits des prises de décision de la CR**

1. 1-Oui 2. 2-Non

57. Existe t-il un cadre idéal de concertation des acteurs au niveau local?

1. 1.Oui 2. 2.Non

58. Si non,pourquoi?**59. Quelles recommandations faites-vous pour un cadre idéal de concertation dans le conseil rural****60. Comment se déroule cet cadre de concertation entre les différents acteurs?****66. Si autres,à préciser****67. Quelle est la distance qui vous sépare de ces structures?**

1. 1.Moins de 500m 2. 2.2 à 3km 3. 3.3 à 5km
 4. 4.Plus de 5km

68. Les femmes enceintent suivent-elles les consultations prénatales

1. 1.Oui 2. 2.Non

69. Quel est le lieu où accouche la majeure partie des femmes de ménage?

1. 1.Maternité 2. 2.Poste de santé
 3. 3.Case de santé 4. 4.A domicile
 5. 5.Autres

70. Bénéficiez-vous d'un traitement spécial dans les structures de santé?

1. 1.Oui 2. 2.Non

71. Si oui,quels sont les faveurs reçus?

72. Si non, pourquoi ils ne sont pas pris en charge par la Communauté Rurale

TABLE DES MATIERES

AVANT-PROPOS	1
INTRODUCTION GENERALE	3
I-CONTEXTE ET JUSTIFICATION	5
II – PROBLEMATIQUE	10
III - DISCUSSION CONCEPTUELLE	13
IV - OBJECTIFS ET HYPOTHESES	23
V- METHODOLOGIE	23
 PREMIERE PARTIE : INTERDEPENDANCE ENTRE LA SITUATION GEOGRAPHIQUE ET LES CARACTERISTIQUES DEMOGRAPHIQUES ET SOCIO-ECONOMIQUES	
CHAPITRE I : CARACTERISTIQUES DEMOGRAPHIQUES	32
I-1- Répartition par âge et par sexe	32
I-2- Répartition ethnique et religieuse.....	32
CHAPITRE 2 : CARACTERISTIQUES SOCIO-ECONOMIQUES.....	34
II-1- Répartition socioéconomique.....	34
II-2- Accès aux services sociaux de base	35
II-2-1- Accès à l'eau.....	35
II-2-2- ASUFOR	37
II-2-3- Accès à l'énergie	39
II-2-4- Accès à l'éducation et à la formation	40
II-2-4-1 Le collectif des directeurs d'école (CODEC).....	41
II-2-4-2 L'amicale des parents d'élèves	42
 DEUXIEME PARTIE : IDENTIFICATION DES DIFFERENTS ACTEURS LOCAUX ET LEUR ROLE AU NIVEAU DE LA COMMUNAUTE RURALE.	
CHAPITRE I: LES DIFFERENTS ACTEURS INTERVENANT DANS LA COMMUNAUTE RURALE ET LEUR NIVEAU D'IMPLICATION DANS LA GOUVERNANCE	45
I-1- Le conseil rural	45

I-2- Les Organisations Communautaires de Base(OCB)	47
I-2-1- Les GPF	48
I-2-2- Les GIE	50
I-2-3- Les ASC	51
I-2-5- Le comité de santé	52
I-2-6- Le regroupement des transporteurs	52
I-3- Les services déconcentrés de l'Etat.....	53
I-3-1- Le conseil local de la jeunesse(CLJ).....	53
I-3-2- Le crédit mutuel du Sénégal(CMS)	54
I-3-3- Le centre d'appui au développement local(CADL).....	56
I-3-4- La sous-préfecture.....	57
I-4- Les services départementaux.....	57
I-5- Les partenaires au développement	57
I-5-1- Le programme national de développement local(PNDL)	57
I-5-2- Le projet de gestion et de restauration des terres(PROGERT)	58
I-5-3- Usaid Wula Nafaa	58
I-5-4- Agence National du Conseil Agricole et Rural(ANCAR)	58
I-5-5- Programme d'appui à la décentralisation et au développement local(PRODDEL).....	58
CHAPITRE II : LES CADRES DE CONCERTATION ET LEUR NIVEAU D'IMPLICATION.....	59
I- AGRICULTURE	59
I-1- Le Penc-Mi	61
I-2- La coopérative	64
I-3- Le cadre local de concertation des organisations des producteurs(CLCOP)	68
I-4- La centrale d'achat	69

TROISIEME PARTIE : LE JEU DES ACTEURS DANS LA REORGANISATION DES CADRES DE CONCERTATION.

CHAPITRE 1: ANALYSE DE LA PRATIQUE DE LA GOUVERNANCE PAR RAPPORT A LA SANTE..... 72

I-1- Présentation des différentes structures de santé	73
I-2- Le comité de gestion	75
I – 3 – Types de pathologies les plus fréquentes	76
I-4-Les sources de financement de la santé	76
I-4-1- Les fonds de dotation de la décentralisation (FDD)	76
I – 4 – 2 – Les fonds de concours.....	77
I – 4 – 3- Les recettes communautaires.....	78
I-5- Les partenaires à la santé.....	78
I-5-1-l'ONG Plan International	78
I – 5 – 2 – L'ONG AFRICARE	78
I – 5 -3- Le programme de renforcement nutritionnel(PRN)	79
II-4--Distance parcourue et temps pour accéder aux structures de santé	80
II- 5 – Rôle de la santé dans la gouvernance.....	81

CHAPITRE II : LE JEU DES ACTEURS DANS LA REORGANISATION DES CADRES DE CONCERTATION..... 83

II-1- Existence d'un cadre idéal de concertation entre les acteurs	83
II-2- Niveau d'implication de la population dans la prise de décision.....	84
II-3- Degré de satisfaction de la population dans la prise de décision par le conseil rural	84
II-4- La relation d'influence et de dépendance entre les acteurs.....	85

CONCLUSION GENERALE 87

BIBLIOGRAPHIE 89

ANNEXES